



First Session  
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la  
trente-septième législature, 2001

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Banking, Trade and Commerce

*Chairman:*  
The Honourable E. LEO KOLBER

---

Wednesday, May 30, 2001

## Issue No. 16

**Eighth and last meeting on:**  
Bill C-8, An Act to establish  
the Financial Consumer Agency of Canada  
and to amend certain  
Acts in relation to financial institutions

---

**APPEARING:**  
The Honorable Jim Peterson, P.C., M.P.  
Secretary of State  
(International Financial Institutions)

---

**WITNESSES:**  
(See back cover)

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Banques et du commerce

*Président:*  
L'honorable E. LEO KOLBER

---

Le mercredi 30 mai 2001

## Fascicule n° 16

**Huitième et dernière réunion concernant:**  
Le projet de loi C-8, Loi constituant l'Agence de la  
Consommation en matière financière du Canada  
et modifiant certaines lois  
relatives aux institutions financières

---

**COMPRARAÎT:**  
L'honorable Jim Peterson, C.P., député,  
secrétaire d'État  
(Institutions financières internationales)

---

**TÉMOINS:**  
(Voir à l'endos)

## THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable E. Leo Kolber, *Chairman*

The Honourable David Tkachuk, *Deputy Chairman*

and

The Honourable Senators:

Angus  
\* Carstairs, P.C.  
(or Robichaud, P.C.)  
Chalifoux  
Kelleher, P.C.  
Kroft  
\* Lynch-Staunton  
(or Kinsella)

\* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Chalifoux substituted for that of the Honourable Senator Hervieux-Payette (*May 30, 2001*).

The name of the Honourable Senator Robichaud, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Furey (*May 30, 2001*).

Meighen  
Oliver  
Poulin  
Robichaud, P.C.,  
Setlakwe  
Wiebe

## LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

*Président:* L'honorable E. Leo Kolber

*Vice-président:* L'honorable David Tkachuk

et

Les honorables sénateurs:

Angus  
\* Carstairs, c.p.  
(ou Robichaud, c.p.)  
Chalifoux  
Kelleher, c.p.  
Kroft  
\* Lynch-Staunton  
(ou Kinsella)

\* *Membres d'office*

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité:*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Chalifoux est substitué à celui de l'honorable sénateur Hervieux-Payette (*le 30 mai 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Robichaud, c.p., est substitué à celui de l'honorable sénateur Furey (*le 30 mai 2001*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, May 30, 2001

(18)

[*English*]

The Standing Committee on Banking, Trade and commerce met at 3:45 p.m. this day, in Room 505, Victoria Building, the Chairman, the Honourable Senator Kolber, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Angus, Chalifoux, Hervieux-Payette, P.C., Kelleher, P.C., Kolber, Kroft, Meighen, Poulin, Oliver, Robichaud, P.C., Setlakwe, Tkachuk and Wiebe (13).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament, Economic Division: Mr. Alexandre Laurin, Research Officer.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, April 25, 2001, the committee continued its examination of Bill C-8, An Act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain Acts in relation to financial institutions.

**APPEARING:**

The Honourable Jim Peterson, P.C., M.P., Secretary of State (International Financial Institutions).

**WITNESSES:**

*From the Department of Finance:*

Frank Swedlove, General Director, Financial Sector Policy Branch

Gerry Salembier, Director, Financial Institutions Division, Financial Sector Policy Branch

Rhoda Attwood, General Counsel, Legal Services

*From the Office of the Superintendent of Financial Institutions:*

Normand Bergevin, Director, Legislation and Regulations

Alain Prévost, General Counsel

Mr. Peterson made a statement and with the other witnesses answered questions.

It was agreed, — That the submissions received by the following be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee:

Jim Roache

Julie Burch, Program Manager, Women and Rural Economic Development

Garry Loewen, Executive Director, North End Community Renewal Corporation

Ron Grant, President, Future Forestry Services Co-operative Ltd.

Melanie Conn, Director, Women Futures Community Economic Development Society

Terry Hand

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2001

(18)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des banques et du commerce se réunit aujourd’hui, à 15 h 45, dans la salle 505 de l’édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable sénateur Kolber (*président*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Angus, Chalifoux, Hervieux-Payette, c.p., Kelleher, c.p., Kolber, Kroft, Meighen, Poulin, Oliver, Robichaud, c.p., Setlakwe, Tkachuk et Wiebe (13).

*Également présent:* De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement, Division de l’économie, M. Alexandre Laurin, attaché de recherche.

*Aussi présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 avril 2001, le comité poursuit son étude du projet de loi C-8, Loi constituant l’Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières.

**COMPARAÎT:**

L’honorable Jim Peterson, c.p., secrétaire d’État (Institutions financières internationales).

**TÉMOINS:**

*Du ministère des Finances:*

Frank Swedlove, directeur général, Direction de la politique du secteur financier;

Gerry Salembier, directeur, Division des institutions financières, Direction de la politique du secteur financier.

Rhoda Attwood, avocate générale, Services juridiques généraux.

*Du Bureau du surintendant des institutions financières:*

Normand Bergevin, directeur, Législation et réglementation;

Alain Prévost, avocat général.

M. Peterson fait une déclaration et, avec l’aide des autres témoins, répondent aux questions.

Il est convenu — Que les mémoires reçus par les personnes suivantes soient déposés comme pièces auprès du greffier du comité:

Jim Roache

Julie Burch, gestionnaire de programme, Women and Rural Economic Development

Gary Loewen, directeur exécutif, North End Community Renewal Corporation

Ron Grant, président, Future Forestry Services Co-operative Ltd.

Mélanie Conn, directrice, Women Future Community Economic Development Society

Terry Hand

Jerry Botti, General Manager, Community Futures Development Corporation of Nadina

Walter Hossli

Senator Poulin moved, — That the committee proceed with clause by clause consideration of Bill C-8.

The question being put on the motion, it was — Resolved in the affirmative.

It was agreed, — That the title stand postponed.

It was agreed, — That clause 1, the short title, stand postponed.

It was agreed, — That clause 2 carry.

It was agreed, — That clause 3 carry.

It was agreed, — That clauses 4 to 6 carry.

It was agreed, — That clause 7 carry.

It was agreed, — That clauses 8 and 9 carry.

It was agreed, — That clauses 10 to 12 carry.

It was agreed, — That clause 13 carry.

I was agreed, — That clauses 14 to 16 carry.

It was agreed, — That clause 17 carry.

It was agreed, — That clause 18 carry.

It was agreed, — That clauses 19 to 21 carry.

It was agreed, — That clause 22 carry.

It was agreed, — That clause 23 carry.

It was agreed, — That clause 24 carry.

It was agreed, — That clauses 25 and 26 carry.

It was agreed, — That clauses 27 and 28 carry.

It was agreed, — That clauses 29 to 31 carry.

It was agreed, — That clause 32 carry.

It was agreed, — That clause 33 carry.

It was agreed, — That clause 34 carry.

It was agreed, — That clauses 35 to 571 carry.

It was agreed, — That clauses 572 to 583 carry.

It was agreed, — That clauses 584 and 592 carry.

It was agreed, — That clauses 593 and 594 carry.

It was agreed, — That schedules 1 to 3 carry.

It was agreed, — That clause 1, the short title, carry.

It was agreed, — That the title carry.

It was agreed, — That the Bill carry.

After debate,

Jerry Botti, gestionnaire général, Community Futures Development Corporation of Nadina

Walter Hossli

Le sénateur Poulin propose — Que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-8.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu — Que l'adoption du titre soit reportée.

Il est convenu — Que l'adoption de l'article 1, le titre abrégé, soit reportée.

Il est convenu — Que l'article 2 soit adopté.

Il est convenu — Que l'article 3 soit adopté.

Il est convenu — Que les articles 4 à 6 soient adoptés.

Il est convenu — Que l'article 7 soit adopté.

Il est convenu — Que les articles 8 et 9 soient adoptés.

Il est convenu — Que les articles 10 à 12 soient adoptés.

Il est convenu — Que l'article 13 soit adopté.

Il est convenu — Que les articles 14 à 16 soient adoptés.

Il est convenu — Que l'article 17 soit adopté.

Il est convenu — Que l'article 18 soit adopté.

Il est convenu — Que les articles 19 à 21 soient adoptés.

Il est convenu — Que l'article 22 soit adopté.

Il est convenu — Que l'article 23 soit adopté.

Il est convenu — Que l'article 24 soit adopté.

Il est convenu — Que les articles 25 et 26 soient adoptés.

Il est convenu — Que les articles 27 et 28 soient adoptés.

Il est convenu — Que les articles 29 à 31 soient adoptés.

Il est convenu — Que l'article 32 soit adopté.

Il est convenu — Que l'article 33 soit adopté.

Il est convenu — Que l'article 34 soit adopté.

Il est convenu — Que les articles 35 à 571 soient adoptés.

Il est convenu — Que les articles 572 à 583 soient adoptés.

Il est convenu — Que les articles 584 à 592 soient adoptés.

Il est convenu — Que les articles 593 et 594 soient adoptés.

Il est convenu — Que les annexes 1 à 3 soient adoptées.

Il est convenu — Que l'article 1, le titre abrégé, soit adopté.

Il est convenu — Que le titre soit adopté.

Il est convenu — Que le projet de loi soit adopté.

Après débat,

It was agreed, — That the following committee and minority observations be appended to the report on Bill C-8:

### OBSERVATIONS ON BILL C-8 COMMITTEE OBSERVATIONS

1. When future legislation is brought about establishing a consumer complaints body, and following the recommendation of the Joint Forum, the Senate Banking Committee believes, that in addition to the provisions for monetary penalties for lack of compliance with relevant Acts, the government should consider other penalties against financial services institutions and individuals working for them.

2. The Committee has, in the past, recommended that the maximum ownership levels of large banks by a single individual or entity be raised to 20%. The rationale behind this recommendation was to increase the possibility of acquisitions, strategic alliances and joint ventures, both foreign and domestic, which could enhance the competitiveness of both the institution and the financial services sector as a whole. Bill C-8 does not reflect this rationale. The Committee therefore believes that the Minister should institute a policy restricting all such holdings to those which have the potential to enhance the competitiveness of the bank.

3. The Committee believes that the Minister has struck a balance for the immediate future regarding the Canadian Payments Association and the potential to designate payments systems in the future. The Committee, however, believes that the next review of the financial services sector should contain the designation of additional payments systems with the intent of increasing competition in the business of electronic payments.

4. Following the testimony of the Credit Union Central and CS CO-OP, the Banking Committee remains convinced that the consultation process, with a view to establishing a national co-operative bank, should continue. To this end, the Banking Committee would like a letter of commitment from the Minister that a timetable for this process will be established as soon as possible.

5. Further to the testimony heard, the Committee strongly urges that draft regulations made pursuant to Bill C-8 be tabled in the Senate and then referred to this Committee for consideration prior to publication in the *Canada Gazette*.

### MINORITY OBSERVATIONS

1. A minority of the Committee suggests that the Minister exercise its power to revoke the widely-held requirement for large insurance companies under section s. 407 of the *Insurance Company Act*, and that the Minister reconsider its policy of "big banks shall not buy big converted mutual insurance companies" because a policy such as this is unfair and anti-business. This should ensure that there is a level playing field between large converted mutuals and other large insurance companies.

Il est convenu — Que les observations suivantes du comité et de quelques-uns soient jointes en annexe au rapport sur le projet de loi C-8:

### OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE LOI C-8 OBSERVATIONS DU COMITÉ

1. Au moment d'instaurer de nouvelles mesures législatives portant création d'un organe de règlement des plaintes des consommateurs et compte tenu des recommandations formulées par le forum mixte, le gouvernement devrait, de l'avis du Comité sénatorial des banques et du commerce, envisager, à l'égard des institutions fournissant des services financiers et des employés travaillant pour celles-ci, d'autres pénalités en plus des amendes prévues en cas de non-respect des lois pertinentes.

2. Le Comité a par le passé recommandé de relever le pourcentage maximum d'actions de grandes banques qu'un particulier ou une entité peut détenir, soit 20 p. 100. Cette mesure était censée accroître les possibilités d'acquisition, d'alliances stratégiques et de partenariats, à l'échelle tant internationale que nationale, de manière à améliorer la compétitivité des institutions et du secteur financier dans son ensemble. Le projet de loi C-8 ne reflète pas cet objectif. Le comité estime donc que le ministre devrait établir une politique limitant ce type de propriété aux cas où cela permettrait aux banques d'être plus compétitives.

3. Le comité estime que le ministre a trouvé le juste milieu en ce qui concerne l'avenir immédiat de l'Association canadienne des paiements et la possibilité de désigner des systèmes de paiement à l'avenir. Il juge néanmoins qu'il faudrait, à l'occasion du prochain examen du secteur des services financiers, désigner de nouveaux systèmes de paiement pour intensifier la concurrence dans le domaine du paiement électronique.

4. À l'issue du témoignage de la Centrale des caisses de crédit du Canada et de la CS CO-OP, le comité juge toujours qu'il faut poursuivre le processus de consultation visant à établir une banque coopérative nationale. Il aimerait donc que le ministre s'engage par lettre à établir dès que possible le calendrier pertinent.

5. Pour faire suite aux témoignages entendus, le comité suggère avec force que l'ébauche de règlements élaborée conformément au projet de loi C-8 soit déposée au Sénat puis lui soit renvoyée pour étude avant la publication dans la *Gazette du Canada*.

### OBSERVATIONS DE QUELQUES-UNS

1. Pour certains membres du comité, le ministre devrait exercer son pouvoir pour révoquer l'obligation de participation multiple faite aux grandes sociétés d'assurances prévue à l'article 417 de la Loi sur les sociétés d'assurances et revienne sur sa politique interdisant aux grandes banques d'acheter de grosses sociétés d'assurances mutuelles transformées, politique injuste et contraire aux intérêts des entreprises. Les grandes mutuelles transformées et les autres grandes sociétés d'assurances seraient ainsi sur le même pied.

2. Regarding the Merger Review process, in order to remove the politics from the process, the Minister's discretion should be removed from the merger process, allowing the process in the guidelines, as set out, to take place, with proper analysis completed by the different responsible bodies. The minority believes that if the Committee was able to remove the ministerial discretion from the process, to be purely a review body, the merger should not be laid before either House of Parliament.

It was agreed, — That Bill C-8 be reported to the Senate without amendment, but with, in appendix to the Report, observations and the letter from the Honourable Paul Martin, Minister of Finance concerning Bill C-8.

At 5:55 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

*Le greffier du comité*,

Denis Robert

*Clerk of the Committee*

ATTESTÉ:

2. Pour éliminer toute considération politique, l'examen des fusions ne devrait pas être soumis au pouvoir discrétionnaire du ministre et devrait pouvoir avoir lieu conformément aux lignes directrices établies, sous réserve de l'analyse des diverses instances responsables. Ces membres estiment que, si le comité pouvait éliminer le pouvoir discrétionnaire du ministre à ce sujet, qui deviendrait une instance d'examen, la fusion ne devrait pas être présentée aux Chambres du Parlement.

Il est convenu — Qu'il soit fait rapport du projet de loi C-8 au

Sénat sans amendement mais assorti, en annexe au rapport, des

observations ainsi que de la lettre de l'honorable Paul Martin,

ministre des Finances, concernant le projet de loi C-8.

À 17 h 55, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, May 30, 2001

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill C-8, to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain acts in relation to financial institutions, met this day at 3:45 p.m. to give consideration to the bill.

**Senator E. Leo Kolber** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** Honourable senators, we are here to study Bill C-8, an act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain acts in relation to financial institutions, more commonly known as the Bank Act.

Appearing before us today is the Honourable Jim Peterson, Secretary of State for International Financial Institutions. From the Department of Finance we also have Mr. Frank Swedlove, Mr. Gerry Salembier and Ms Rhoda Attwood.

Welcome. Mr. Peterson, I assume you have an opening statement.

**The Honourable Jim Peterson, Secretary of State, International Financial Institutions:** Honourable senators, I am pleased to be here with our A-team. As you know, Bill C-8 seeks to establish four principal objectives. These objectives include; promoting the efficiency of our financial institutions, fostering competition here in the domestic marketplace, empowering and better protecting consumers, and improving the regulatory environment.

First, in terms of promoting efficiency and growth, we have the new 20 per cent ownership rule. We have as well, the new holding company structure, an enlargement of the permitted investments by our institutions and of course, the merger review process itself.

Second, in terms of fostering domestic competition, there are measures here to help attract new entrants to the sector. We are expanding access to the payments system. We have a regime that will assist in the establishment of small, closely held banks such as community banks. The legislation will assist the credit union movement. This bill updates the rules regarding the entry of foreign banks into Canada, and creates a level playing field for them with our domestic institutions in terms of the updated legislation.

Third, in terms of empowering and protecting consumers, the legislation establishes a Financial Consumer Agency. This agency is an amalgamation of the three existing regulatory organs in the federal government that deal with consumer provisions. Access to basic banking services is an important part of this bill. We also deal with the question of branch closures, access, and the need for notice.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 30 mai 2001

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, saisi du projet de loi C-8, Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières, se réunit aujourd'hui à 15 h 45 pour examiner ladite loi.

**Le sénateur E. Leo Kolber** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président:** Honorables sénateurs, nous nous réunissons cet après-midi pour examiner le projet de loi C-8, Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières, la loi que nous désignons autrefois sous le nom Loi sur les banques.

Nous accueillons cet après-midi l'honorable Jim Peterson, secrétaire d'État aux Institutions financières internationales, qui est accompagné de M. Frank Swedlove, M. Gerry Salembier et Mme Rhoda Attwood, du ministère des Finances.

Bienvenue. Monsieur Peterson, je présume que vous avez une déclaration liminaire.

**L'honorable Jim Peterson, secrétaire d'État, Institutions financières internationales:** Honorables sénateurs, je suis ravi de vous rencontrer cet après-midi accompagné de mon équipe de réalisation. Comme vous le savez, le projet de loi C-8 cherche à réaliser quatre grands objectifs, à savoir: promouvoir l'efficacité de nos institutions financières; favoriser la concurrence sur le marché intérieur; habiliter et mieux protéger les consommateurs; et améliorer le climat réglementaire.

Pour ce qui est de promouvoir l'efficacité et la croissance, d'une part, nous établissons la nouvelle règle de propriété de 20 p. 100. De plus, nous mettons en place une nouvelle structure pour les sociétés de portefeuille, qui permet des investissements plus importants de la part de nos établissements financiers, et nous créons la procédure d'examen des fusions.

Deuxièmement, s'agissant de favoriser la concurrence intérieure, ce projet de loi contient des mesures qui permettront d'encourager l'implantation de nouveaux établissements. Nous élargissons l'accès au système de paiements. Notre régime favorisera l'implantation de petites banques à capital fermé, telles que les banques communautaires. Ce projet de loi aidera également le mouvement des caisses de crédit. Il actualise les règles touchant l'implantation de banques étrangères au Canada, et les met sur un pied d'égalité par rapport aux établissements intérieurs.

Troisièmement, pour ce qui est d'habiliter et de protéger les consommateurs, le projet de loi C-8 constitue l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Cette agence réunit au sein d'un même organisme les trois organes réglementaires du gouvernement fédéral qui appliquent les dispositions touchant les consommateurs. L'accès aux services bancaires de base est un élément important du projet de loi. Nous y traitons également de la question de fermeture de banques, de l'accès et des avis qu'il faut donner.

Mr. Chairman, you asked me to comment specifically on the issue of the ombudsman. I would like to make a few detailed comments about that.

We are deeply committed to the concept of a single national window for consumer dispute resolution in the financial services sector. As a matter of fact, before we tabled Bill C-38, we hired Harold McKay to bring some of the major players together to build a consensus of this one window for settling consumer disputes. The joint forum has been encouraged to determine whether governments and industry will be able to reach a consensus on new standards or, failing that, to establish a new institution to bring consumers the benefit of this single window for redress of grievances. I am very pleased that the joint forum has undertaken these initiatives with our full blessing, our participation, and our full cooperation.

As I understand it, the joint forum hopes to reach consensus on a general approach perhaps by year-end. After that, I understand that other work may be required in order to build a consensus. Other stakeholders, including provincial governments, will need to be brought into this process.

Therefore, there is some uncertainty concerning the time that the joint forum may require to reach a consensus. In the meantime, while the joint forum is working I do not believe that we should stop work in establishing the Canadian Financial Services Ombudsman. We are committed to providing consumers with the benefits of this new dispute resolution mechanism. The CFSO, should be available and ready in the event that the new and better integrated approach does not emerge within a reasonable time.

I believe that CFSO could be established by some time this fall. If it is clear at that time that the joint forum is making significant progress in establishing a single ombudsman for financial services, and it appears that the implementation of the CFSO would be counter-productive to that initiative, I would be prepared to delay implementation of the CFSO. In other words, we want the joint forum to succeed.

Meanwhile, I shall do everything possible to work with the joint forum to ensure its success. This will include working with the individual members who are so important to determining the success of their deliberations. I welcome your role in dealing with the joint forum, and in encouraging its efforts to bring about something that we all feel is to be desired in this world of convergence. We want the consumers of financial services to have the benefits of one window for resolving their disputes.

Monsieur le président, vous m'avez demandé d'aborder spécifiquement la question de l'ombudsman. J'ai donc quelques observations détaillées à faire à ce sujet.

Nous sommes profondément résolus à concrétiser le concept d'un guichet unique national pour le règlement des différends touchant les consommateurs dans le secteur des services financiers. En fait, avant de déposer le projet de loi C-38, nous avons recruté Harold McKay pour rassembler quelques-uns des principaux intervenants en vue de dégager un consensus sur la forme que pourrait prendre ce guichet unique pour le règlement des différends touchant les consommateurs. Nous avons encouragé ce forum mixte à déterminer dans quelle mesure les gouvernements et les représentants de l'industrie seront à même de s'entendre sur de nouvelles normes, ou sinon de créer une nouvelle institution qui offre aux consommateurs l'avantage d'un guichet unique pour la réparation d'éventuels préjudices. Je suis très heureux de vous annoncer que ce forum mixte auquel nous avons participé et qui a bénéficié de notre collaboration intégrale, a pris toutes ces initiatives avec notre bénédiction.

D'après ce que j'ai pu comprendre, le forum mixte espère dégager un consensus sur une approche générale dans ce domaine d'ici la fin de l'année. Ensuite, je pense que d'autres travaux s'imposeront peut-être pour parvenir au consensus recherché. D'autres intervenants clés, y compris les administrations provinciales devront donc participer au processus.

Par conséquent, nous ne savons pas exactement combien de temps il faudra au forum mixte pour parvenir à un consensus. Entre-temps, il n'y a pas lieu à mon avis, pendant que le forum mixte poursuit son travail, de cesser de travailler à la création d'un poste d'ombudsman indépendant des services financiers canadiens. Nous sommes résolus à faire profiter les consommateurs de tous les avantages de ce nouveau mécanisme de règlement des différends. Il convient de s'assurer qu'un ombudsman indépendant des services financiers canadiens sera disponible au cas où il ne serait pas possible, dans un délai raisonnable, de s'entendre sur une nouvelle approche assurant une meilleure intégration.

À mon avis, le poste d'ombudsman indépendant des services financiers canadiens pourrait être créé d'ici à l'automne. S'il semble clair que le forum mixte réalise des progrès importants pour ce qui est de créer un seul ombudsman pour l'ensemble des services financiers et si la création de l'OSFC risquerait de compromettre cette initiative, je serais tout à fait disposé à reporter à plus tard l'établissement de ce poste. Autrement dit, nous voulons que les efforts du forum mixte porte des fruits.

Entre-temps, je collaborerai au maximum avec le forum mixte pour assurer le succès de son travail. Il s'agira donc de travailler avec les membres individuels dont l'apport est si important pour garantir le succès des délibérations du forum. Je suis très heureux que vous puissiez, vous aussi, contribuer au travail du forum mixte, en l'encourageant dans ses efforts pour trouver une solution que tous considèrent désirables dans ce monde de la convergence. Nous souhaitons que les consommateurs de services financiers profitent des avantages d'un guichet unique pour le règlement des différends.

**[Translation]**

The fourth objective of this Bill is to improve the regulatory framework governing the financial services sector. For example, the government is proposing a streamlined approvals process in order to reduce the compliance burden of financial institutions.

Some applications that previously had to be approved by the ministers would only require the approval of the Superintendent. Implementation of a new notice-based process will reduce the regulatory burden.

The Bill you are currently reviewing marks the culmination of an unprecedented process — a consultation process that began with the establishment of the Task Force on the Future of the Financial Services Sector.

You may recall that the Task Force report was examined by the Standing Committee on Finance of the House of Commons and by your committee. There were extensive public consultations and the recommendations of both Senators and Members of Parliament are reflected in this Bill.

The Bill you are considering today also reflects the basis of consensus reached among industry experts, consumers and Canadians through your consultations. It attempts to strike a balance between the interests of all parties and has the support of stakeholders.

**[English]**

The financial services sector is one of our most important industries. I do not need to remind honourable senators of this.

The financial services sector employs over 500,000 Canadians. It is on the leading edge of introducing new technologies for doing business. It is one of our truly great export industries with over 50 per cent of its revenue coming from offshore. It is a huge taxpayer here in Canada, and it is critical to the conduct of business as a financial intermediary in the services they supply to all Canadians. I am very proud to be involved and engaged with this industry. I look forward to your questions on this very important bill.

**The Chairman:** The minister has about one hour and a half to spend with us.

**Senator Meighen:** I am very interested, in what you had to say about the joint forum and the establishment of the CFSO.

I would like to ensure that I understand your comments, minister. What I heard is eminently satisfactory to my colleagues and myself. If by the fall of 2001 you are satisfied that the joint forum is making real progress, you will be prepared to delay the implementation of the CFSO. Is that correct?

**[Français]**

Le quatrième objectif de ce projet de loi est d'améliorer le cadre réglementaire régissant le secteur des services financiers. Par exemple, le gouvernement propose la mise en place d'un processus simplifié d'approbation afin de réduire le fardeau en matière d'observation des institutions financières.

Certaines demandes qui devaient auparavant être approuvées par les ministres ne demanderaient que l'approbation du surintendant. La mise en place d'un nouveau processus d'approbation fondé sur des avis déduira le fardeau réglementaire.

Le projet de loi que vous étudiez aujourd'hui constitue l'aboutissement d'un processus sans précédent, un processus de consultation qui a débuté avec l'établissement du groupe de travail sur l'avenir du secteur.

Vous vous souviendrez que le rapport du groupe de travail a été par la suite examiné par le comité permanent des finances de la Chambre et par votre comité. Il y a eu de grandes consultations publiques et les recommandations des sénateurs et de la Chambre sont dans ce projet de loi.

Le projet de loi que vous étudiez aujourd'hui représente aussi la base du consensus des experts de l'industrie, des consommateurs et des Canadiens obtenues grâce à vos consultations. Il cherche à établir un équilibre entre les divers intérêts et il a l'appui des intervenants.

**[Traduction]**

Le secteur des services financiers est l'un de nos plus importants secteurs d'activités. Je n'ai d'ailleurs pas besoin de rappeler cette réalité aux honorables sénateurs.

Le secteur des services financiers compte plus de 500 000 travailleurs canadiens. Il est aussi à l'avant-garde du progrès pour ce qui est d'introduire de nouvelles technologies dans ses activités commerciales quotidiennes. Il s'agit d'une de nos plus grandes industries d'exportation, puisque plus de 50 p. 100 de ses revenus proviennent de l'étranger. De plus, les entreprises de ce secteur paient des impôts très considérables au Canada et jouent un rôle critique par rapport aux services qu'elles dispensent à tous les Canadiens à titre d'intermédiaires financiers. Je suis très fier de pouvoir entretenir des rapports suivis avec les responsables de cette industrie. Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce projet de loi très important.

**Le président:** Le ministre peut nous consacrer environ une heure et demie.

**Le sénateur Meighen:** Je m'intéresse beaucoup à ce que vous avez dit au sujet du forum mixte et de la création du poste d'ombudsman indépendant des services financiers canadiens.

Je voudrais m'assurer d'avoir bien compris vos propos, monsieur le ministre, ce que je vous ai entendu dire me semble, ainsi qu'à mes collègues, tout à fait satisfaisant. Autrement dit, si d'ici l'automne 2001, vous êtes convaincu que le forum mixte réalise de vrais progrès, vous accepterez de retarder la création du poste d'ombudsman. C'est bien ça?

**Mr. Peterson:** Yes, if they are making progress in creating a single window for redress for financial sector consumers.

**Senator Meighen:** Will you make that assessment this fall?

**Mr. Peterson:** Yes. I do not believe that we should place absolute deadlines on these things. It is a dynamic process and there are many competing interests. However, the objective is one to be desired, and we should do everything to aid and abet that objective.

**Senator Meighen:** I agree with that. Since we are all moving toward the same objective that may have some merit in indicating the steps that you expect to see.

**Mr. Peterson:** Yes and that is why I believe that we could benefit from your knowledge in this area, as well as any influence that the Senate might be able to exert.

**Senator Meighen:** The matter of 20 per cent ownership has been supported by the MacKay Task Force, the house finance committee and this committee. We all agree because we think that this will give the banks greater flexibility and permit them to enter into strategic alliances and joint ventures.

However, I do have concerns. With the degree of ministerial discretion inherent in this bill, and given the fact that we placed control requirements in the bill, we have indicated that there must be satisfactory character and integrity demonstrated by a person or group that wants to have 20 per cent. Why not also include some mention of competitiveness? In other words, perhaps the minister should have to be satisfied that the 20 per cent shareholder also enhance the financial institution's competitiveness.

The only danger I foresee is if a passive investor, who possesses great character and integrity, wants to hold 20 per cent of his shares then the objective to increase the competitiveness of the bank will not be realized.

**Mr. Peterson:** I share your concern about our institutions being competitive. We feel that we are ensuring their competitiveness through the guidelines that deal with the issue of control. We want to ensure that, if someone buys up to 20 per cent, there is absolutely no way that they become able to control that institution.

We feel that the help you will give to us to develop those guidelines will be valuable. It is a major concern for us that no single investor or shareholder can have control of one of these large institutions. Otherwise, there would be difficult judgment calls to make. For example: Why is a particular person acquiring these particular shares? Is it simply for passive investment, or how competitive will they become? Are we adequately equipped to deal with these difficult issues? I suppose we could deal with

**M. Peterson:** Oui, si je suis convaincu que le forum réalise des progrès pour ce qui est de la création d'un guichet unique pour régler les différends touchant les consommateurs de services financiers.

**Le sénateur Meighen:** Vous ferez cette évaluation cet automne?

**M. Peterson:** Oui. À mon avis, il n'y a pas lieu dans ce contexte de fixer une date limite stricte. C'est une démarche dynamique et les intérêts des uns et des autres sont parfois contradictoires. Cependant, l'objectif fixé en est une que nous souhaitons atteindre, et nous devrions donc faire l'impossible pour faciliter sa réalisation.

**Le sénateur Meighen:** Je suis d'accord avec vous. Puisque nous nous efforçons tous d'atteindre le même objectif, cela vous aidera peut-être à savoir quelles mesures sont à prévoir.

**M. Peterson:** Oui, et c'est pour cela que nous pourrons, à mon avis, profiter de votre savoir dans ce domaine, et de toute l'influence que le Sénat pourra éventuellement exercer.

**Le sénateur Meighen:** La limite de 20 p. 100 en matière de propriété a reçu l'appui du Groupe de travail MacKay, du Comité des finances de la Chambre des communes et du comité sénatorial. Nous sommes tous d'accord, parce que nous sommes convaincus que cela accordera une plus grande marge de manœuvre aux banques et leur permettra de former des alliances stratégiques et de participer à des coentreprises.

Il reste que j'ai certaines préoccupations à cet égard. Vu le degré de discréption ministérielle et les exigences en matière de contrôle que prévoit ce projet de loi, nous avons affirmé que l'honorabilité et l'intégrité de tout groupe ou particulier qui souhaite détenir une part de 20 p. 100 doivent être manifestes. Pourquoi ne pas faire mention de compétitivité aussi. Autrement dit, le ministre devrait aussi être convaincu que l'actionnaire qui détiendra une part de 20 p. 100 rehaussera ainsi la compétitivité de l'institution financière concernée.

Le seul danger que j'entrevois concerne une situation où un investisseur passif, tout à fait honorable et intègre, voudrait conserver 20 p. 100 de ses actions; à ce moment-là, l'objectif consistant à rehausser la compétitivité de la banque ne serait pas atteint.

**M. Peterson:** Je partage votre avis en ce qui concerne le désir d'assurer la compétitivité de nos institutions financières. Nous sommes d'avis que les lignes directrices touchant les contrôles garantiront justement leur compétitivité. Nous voulons nous assurer que si quelqu'un acquiert un maximum de 20 p. 100 des actions, il lui sera tout à fait impossible de contrôler l'institution concernée.

À notre avis, vous pourrez nous prêter un concours très précieux pour l'élaboration de ces lignes directrices. Nous tenons à ce qu'aucun investisseur ou actionnaire ne puisse, seul, contrôler une de ces grandes institutions. Autrement, il y aurait des choix difficiles à faire. Par exemple, pourquoi telle personne acquiert-elle ces actions? S'agit-il simplement d'un investissement passif, et dans quelle mesure l'acquisition de ces actions rehaussera-t-elle la compétitivité de l'institution? Sommes-nous à même de venir

them, but there could be lengthy hearings. We do not have the perfect balance. However, we have opted to deal with preventing anyone holding up to 20 per cent from wresting control.

**Senator Meighen:** I understand the objective and I do not necessarily disagree with it. However, once it is necessary to acquire proof of character and integrity, why not at least ask the purchaser to demonstrate how their purchase will enhance the competitiveness of the institution? You feel, as I understand it, that that might be a difficult judgment call and a lengthy process.

**Mr. Peterson:** We want all of our institutions to be competitive on a global scale. Whether putting a government filter on it is the way to do it, I am not sure. We do want shareholders that will promote their competitiveness.

I do not know if it would be of interest to you, Senator Meighen, but our people in OSFI will be able to explain to you what this process of “fit and proper” involves.

**Senator Oliver:** That would be useful.

**Mr. Normand Bergevin, Director, Legislation and Regulations, Office of the Superintendent of Financial Institutions:** I believe that question was previously asked of Ms Julie Dixon. Basically, we would consider the integrity and character concerning an individual who is interested in investing at a level greater than 10 per cent but less than 20 per cent. We would make that assessment. The assessment would include both police and background checks.

In the case of a corporation, we would look at its business record, and whether there had ever been major infractions to securities laws, et cetera. If the investor is a foreign institution, we would certainly speak with the foreign regulator to be apprised of their assessment of that institution and ascertain whether they are good corporate citizens that abide by their countries’ jurisdictional laws.

That is what we would do to check the character and integrity of the investor. We would not look at the other legislative conditions. We would be restricted to character and integrity and not to other conditions such as the ability to support, et cetera.

**The Chairman:** Who delves into the other areas?

**Mr. Bergevin:** The other information is for those who wish to acquire control. However, acquiring control of a large bank is prohibited by the Bank Act. Smaller banks, now part of new ownership schemes, would be examined if someone were attempting to acquire control of them. Then we would examine a

aux prises avec ces questions difficiles? Je suppose que nous finirions par trouver des solutions, mais cela suppose une longue série d’audiences. Nous n’avons pas nécessairement établi l’équilibre parfait. Par contre, nous avons voulu prendre des mesures qui empêcheraient un actionnaire détenant une part de 20 p. 100 d’avoir de l’emprise sur l’institution concernée.

**Le sénateur Meighen:** Je comprends la raison d’être de cet objectif et je ne le rejette pas nécessairement. Cependant, puisque vous devez obtenir des preuves d’honorabilité et d’intégrité, pourquoi ne pas au moins demander à l’acheteur de vous démontrer en quoi son acquisition rehaussera la compétitivité de l’institution concernée? Vous estimez, d’après ce que j’ai pu comprendre, qu’il pourrait être difficile de porter un jugement là-dessus et qu’une telle évaluation risque d’être longue.

**M. Peterson:** Nous voulons que toutes nos institutions soient concurrentielles à l’échelle mondiale. Quant à savoir si une intervention gouvernementale va permettre d’atteindre ou non cet objectif, je dois dire que j’ai encore quelques doutes. Il va sans dire que nous voulons des actionnaires qui vont favoriser la compétitivité des institutions financières.

Je ne sais pas si cela vous intéresse, sénateur Meighen, mais les représentants du BSIF pourraient peut-être vous expliquer ce en quoi consiste le processus d’évaluation de la moralité et de l’intégrité d’éventuels acquéreurs.

**Le sénateur Oliver:** Oui, ce serait bien utile.

**M. Normand Bergevin, directeur, Législation et réglementation, Bureau du surintendant des institutions financières:** Je crois qu’on a déjà posé cette question à Mme Julie Dixon. Il s’agirait essentiellement d’évaluer la moralité et l’intégrité de toute personne souhaitant acquérir une part supérieure à 10 p. 100 mais inférieure à 20 p. 100. C’est dans ce contexte que nous ferions une telle évaluation, qui comprendrait une vérification policière et le contrôle des références.

Dans le cas d’une société, nous examinerions le dossier professionnel afin de déterminer s’il y a eu d’importantes infractions des lois sur les valeurs mobilières, et cetera. Si l’investisseur est une institution étrangère, nous nous adresserions certainement à l’organisme de réglementation étranger afin de connaître son opinion et de déterminer si la société en question a le sens des responsabilités sociales et respecte les lois juridictionnelles nationales.

Voilà ce que nous ferions dans le cadre d’une vérification de la moralité et de l’intégrité d’un éventuel investisseur. Nous n’examinerions pas le respect des autres conditions législatives. Nous nous en tiendrions à une vérification de la moralité et de l’intégrité de l’acquéreur, sans nous préoccuper d’autres conditions, telles que la capacité de soutien, et cetera.

**Le président:** Et qui serait chargé de vérifier les autres éléments?

**M. Bergevin:** Les autres éléments d’information concernent les personnes qui veulent détenir des intérêts majoritaires. Seulement, la Loi sur les banques ne permet pas à un actionnaire de détenir des intérêts majoritaires dans une grande banque. Les petites banques, qui font maintenant l’objet de nouvelles formules

full list of criteria before approving the acquisition. That would be over and above the character and integrity assessment. We would examine the business plans, intentions and many other aspects of the investor seeking to acquire control.

**Senator Meighen:** I will comment that most of us would prefer to see the 20 per cent in the hands of an aggressive investor — one who would contribute to the business — rather than a passive investor, who invests only for the attractive return. That is assuming that the investor is one of good character and integrity.

If an investor is required to file a business plan then, that information will be exposed. If that information is required for other purposes it should not be considered a problem for a large bank that is about to purchase 20 per cent. We want to know why they are buying it.

**Mr. Frank Swedlove, General Director, Financial Sector, Policy Branch, Department of Finance:** It would be appropriate if an investor were to buy a bank and control a bank. We would want to know the business plans and intentions of that investor. This is a situation where you do not want control to be exercised. You do not want that individual investor to have a business plan for that investment because there is no controlling interest. You only want him to be an active participant as an investor. However, you do not want the individual investor to be an active participant as an owner of the institution. Asking for things like business plans would be inappropriate if control were not permitted.

**Senator Meighen:** Perhaps we should ask about the investors intentions as an investor, rather than ask for his business plan. Twenty per cent of one of our chartered banks may not mean control. It is, however, an influential position. If a 20 per cent shareholder considers expanding into Southeast Asia, I think management is likely to listen. They may not do it, but they are likely to listen closely. It may be right or wrong, but they are still influential, as opposed to someone buying 20 per cent just for the yield and for long-term investment.

I do not think I will make much more headway on this question, but I caution you that this is an item that we should keep our eye on. The objective of this 20 per cent figure, was to help our banks get involved with other players elsewhere and to become more competitive.

de propriété, seraient examinées seulement si quelqu'un voulait une participation majoritaire. À ce moment-là, il y a toute une liste de critères qui devraient être remplis avant que l'acquisition ne soit approuvée — et ce serait en plus de l'évaluation de la moralité et de l'intégrité de l'acquéreur. Nous examinerions les plans d'entreprise, les intentions de l'investisseur souhaitant détenir des intérêts majoritaires et de nombreux autres éléments.

**Le sénateur Meighen:** Je dirais que la plupart d'entre nous préférerions que cette part de 20 p. 100 soit détenue par un investisseur dynamique — le genre qui apporterait une contribution à l'entreprise — plutôt que par un investisseur passif à la recherche d'un bon taux de rendement — à supposer que la moralité et l'intégrité de l'investisseur soient adéquates.

Si un investisseur doit déposer un plan d'entreprise, toute cette information sera divulguée. D'ailleurs, si cette information est nécessaire pour d'autres fins, une grande banque qui s'apprête à acquérir une part de 20 p. 100 ne devrait pas y voir d'inconvénient. Nous voulons simplement savoir pourquoi l'acquisition l'intéresse.

**M. Frank Swedlove, directeur général, Secteur financier, Direction générale des politiques, ministère des Finances:** Ce serait approprié si l'investisseur souhaitait obtenir une participation majoritaire dans une banque et que vous souhaitiez connaître les plans d'entreprise et les intentions de l'investisseur concerné. Nous parlons là d'une situation où l'on veut éviter qu'un tel contrôle puisse être exercé. Il n'est pas nécessaire d'exiger que cet investisseur individuel présente un plan d'entreprise pour l'investissement qu'il compte faire, étant donné qu'il n'y a pas d'intérêt majoritaire, même si vous souhaitez qu'il soit un participant actif à titre d'investisseur. Par contre, vous ne voulez pas qu'un investisseur individuel qui soit propriétaire de l'institution soit également participant actif. Il ne serait pas approprié de demander le dépôt de plan d'entreprise s'il n'était pas question d'intérêt majoritaire.

**Le sénateur Meighen:** Peut-être devrions-nous nous renseigner sur les intentions de l'investisseur en tant que simple investisseur, plutôt que de lui demander de déposer un plan d'entreprise. Le fait de détenir 20 p. 100 des actions d'une banque à charte ne veut pas dire qu'on la contrôle. Par contre, c'est un intérêt suffisamment important pour permettre à l'investisseur de jouir d'une certaine influence. Si un actionnaire qui détient une part de 20 p. 100 s'intéresse à la possibilité d'ouvrir des agences en Asie du Sud-Est, il me semble probable que la direction de la banque tienne compte de son avis. Elle ne suivra pas nécessairement ses conseils, mais elle en tiendra certainement compte. Un tel investisseur peut avoir tort ou raison, mais il jouit certainement d'une certaine influence, par rapport à quelqu'un qui acquiert une part de 20 p. 100 parce que c'est un bon investissement à long terme et que le taux de rendement est intéressant.

Je n'ai pas l'impression que je vais arriver à vous convaincre, mais à mon avis, il convient de suivre de près cet élément-là de la question. Si nous avons voulu prévoir une limite de 20 p. 100, c'était pour permettre à nos banques de participer à des projets avec d'autres acteurs ailleurs et de devenir ainsi plus concurrentielles.

**Mr. Peterson:** That was certainly one of the objectives of the MacKay Taskforce.

**The Chairman:** You all have a copy of a letter from Minister Paul Martin on this subject. Minister Martin says in that letter:

The purpose of the 20 per cent provision is to provide increased scope for institutions to participate in joint ventures and strategic alliances while preserving the benefits of wide ownership.

He says he is going to develop guidelines.

Then he said that:

...the Senate Banking committee has been an important and longstanding source of expert advice on financial issues. Accordingly, I would appreciate receiving the advice of the Senate Banking committee on the control guidelines and propose to send a draft of the guidelines when it is ready, to your committee for your consideration.

That is about as good as it is going to get.

**Senator Meighen:** That letter refers to the control issue more than to the nature of the investor. I am hopeful that we get some indication that we will be promoting a non-passive investor rather than a passive investor.

**The Chairman:** I think that is what he says. However, it is not up to you and I to debate this.

**Mr. Peterson:** Your input, in the context of the control guidelines, could have some reference to that issue.

**Senator Meighen:** If a large wealthy family, Canadian or foreign, wanted to place some of their wealth in one of our large banks that would be equal the 20 per cent figure. I am not sure that that is really what the legislator had in mind when drafting this legislation, but it may be perfectly acceptable.

**Mr. Peterson:** What about one of our pension funds?

**Senator Meighen:** Exactly.

**Mr. Peterson:** What about one of our big corporations? There is a range of possibilities here, some of which you may find acceptable, some of which you may not. Maybe this can emerge from your discussions. The main thing is to ensure that no one gets control.

**Senator Meighen:** We could sit here and debate what control is, could we not?

**Mr. Peterson:** You will and we will look forward to the results of those deliberations.

**Senator Meighen:** Why are the two large demutualized insurance companies treated differently in this bill, minister? The minister can remove the restrictions any time he or she wants, as I understand the bill. We have two companies that are subject to these restrictions and then another one, Great West Life, for

**M. Peterson:** C'était certainement l'un des objectifs du Groupe de travail MacKay.

**Le président:** Vous avez tous reçu une copie de la lettre du ministre Paul Martin sur la question. Le ministre Martin dit ceci dans sa lettre:

La limite des 20 p. 100 a pour objet d'accorder une plus grande latitude aux institutions financières pour leur permettre de participer à des coentreprises et de former des alliances stratégiques, tout en conservant les avantages d'une participation multiple.

Il dit aussi qu'il compte élaborer des lignes directrices à ce sujet.

Il poursuit en disant ceci:

[...]le comité sénatorial des banques est toujours de très bon conseil en matière de finances. Par conséquent, j'aimerais recevoir son avis sur les lignes directrices relatives au contrôle et je propose de lui envoyer la version provisoire de ces lignes directrices, lorsqu'elles seront prêtes, pour qu'il les examine.

Je pense qu'on ne peut pas demander mieux.

**Le sénateur Meighen:** Cette lettre concerne davantage la question du contrôle que celle de la nature de l'investisseur. J'espère obtenir des assurances que nous donnerons la priorité aux investisseurs non passifs, plutôt qu'aux investisseurs passifs.

**Le président:** À mon avis, c'est justement cela qu'il dit. Mais ce n'est pas à vous et moi de débattre de la question maintenant.

**M. Peterson:** En élaborant vos commentaires sur les lignes directrices en matière de contrôle, vous pourriez justement lui faire allusion.

**Le sénateur Meighen:** Si une grande famille riche, canadienne ou étrangère, voulait faire un investissement dans une de nos grandes banques correspondant à une part de 20 p. 100, je ne sais pas si ce serait le genre d'investissement que le législateur avait à l'esprit au moment de rédiger ce projet de loi, mais ce serait peut-être un investissement tout à fait acceptable.

**M. Peterson:** Ou dans un de nos fonds de pension?

**Le sénateur Meighen:** Oui, absolument.

**M. Peterson:** Où dans une de nos grandes sociétés? Il y a toute une série de possibilités, dont certaines vous sembleront acceptables, et d'autres, non. Des solutions se dégageront peut-être de vos discussions. Il faut surtout éviter qu'un seul actionnaire puisse contrôler l'établissement concerné.

**Le sénateur Meighen:** Mais nous pourrions longuement débattre de la définition de ce terme «contrôle», n'est-ce pas?

**M. Peterson:** C'est justement ce que vous ferez, et nous attendrons avec impatience les résultats de vos délibérations.

**Le sénateur Meighen:** Monsieur le ministre, pourquoi les deux grandes compagnies d'assurances démutualisées sont-elles traitées différemment dans ce projet de loi? D'après ce que j'ai pu comprendre, le ministre peut éliminer les restrictions à n'importe quel moment. Deux compagnies sont visées par ces restrictions,

example, that is not. Why not? When someone asks that question, what is the answer?

**Mr. Peterson:** We have never had symmetry and perfection in terms of the legislation affecting our financial services sector. It would have been much easier if every one of these insurers fit into one box and every bank fit into one box. We have had a patchwork that has emerged over the years. It is coming together as it has not in the past.

Having said that, the reason for having the two big demutualized insurers widely held is that we want to ensure that there are some major players in Canada. We have imposed this widely held rule not by legislation, but by way of policy. This rule applies to acquisitions of those two big demutualized companies by Canadians or foreigners. Whether you would want to see them immediately taken over, or whether you want to see them emerge not only as Canadian players but as global players, is the rationale behind why we have chosen to put into policy that they should remain widely held.

**Senator Meighen:** Have you given any indication of what time period the government feels is adequate for them to stand on their own two feet?

**Mr. Peterson:** Again, that is difficult for us to try to guess what is appropriate. The best thing we can do is watch them closely, and be prepared to adapt as we go along. We have to look at what is happening globally.

I am very proud of the efforts being made by these big insurers. Look at what is happening to Manulife in Japan, for example. Look what is happening as some of our institutions are opening up into China. We are seeing some very aggressive international moves.

**Senator Oliver:** How would that change if a Canadian bank bought one of the two? How will that change?

**Mr. Peterson:** The possibility is that it could be grabbed up by Citibank.

**Senator Oliver:** I am talking about our Canadian banks.

**Mr. Peterson:** I do not know how you make a rule which would preclude a certain types of takeover. We feel that if the widely held rules apply to the two big demutualized companies they will be significant players in Canada.

I go back to this Senate committee. This committee looked at this issue in 1998.

**Senator Oliver:** The committee may have been wrong then.

**Mr. Peterson:** That is probably the best attitude we can bring to every decision we make, particularly in this rapidly evolving dynamic sector which must be globally competitive. This is why

alors qu'une autre compagnie — la Great West Life, par exemple — ne l'est pas. Pourquoi? Quand quelqu'un vous pose cette question-là, qu'est-ce que vous lui répondez?

**M. Peterson:** Il n'y a jamais eu de symétrie parfaite dans la loi en ce qui concerne le secteur des services financiers. S'il y avait une seule catégorie de compagnies d'assurances et une seule catégorie de banques, c'est certain que cela nous aurait beaucoup facilité la tâche. Mais notre régime s'est transformé au fil des ans en une véritable mosaïque. Les mesures que nous introduisons à présent vont assurer une harmonisation qui n'a jamais existé jusqu'à présent.

Cela dit, si nous avons voulu assurer une participation multiple aux deux grandes compagnies d'assurances démutualisées, c'est parce que nous voulons nous assurer d'avoir quelques acteurs importants au Canada. Ce principe de la participation multiple représente une politique, plutôt qu'une mesure législative. Il s'applique donc à l'acquisition par des Canadiens ou des étrangers de ces deux grandes compagnies démutualisées. Que l'on souhaite une prise de contrôle immédiate ou leur émergence à titre d'intervenants clés, non seulement au Canada mais sur les marchés mondiaux, nous avons voulu incorporer dans notre politique l'exigence qu'elles soient à participation multiple.

**Le sénateur Meighen:** Avez-vous indiqué de quel délai elles devraient disposer avant de pouvoir être parfaitement autonomes?

**M. Peterson:** Encore une fois, il nous est difficile de savoir quel délai serait approprié. Tout ce qu'on peut faire, c'est surveiller de près la situation et être prêt à nous adapter à leurs besoins au fur et à mesure. Il faudra qu'on tienne compte de la situation mondiale.

Je suis très fier des efforts déployés par ces grandes compagnies d'assurances. Regardez, par exemple, ce que fait Manulife au Japon, ou l'implantation de certains de nos établissements en Chine. Ces compagnies font preuve de beaucoup de dynamisme et d'audace sur le plan international.

**Le sénateur Oliver:** Et en quoi est-ce que ce serait différent si une banque canadienne achetait l'une des deux compagnies? Pourquoi cela changerait?

**M. Peterson:** Le fait est qu'elles pourraient être rapidement acquises par Citibank.

**Le sénateur Oliver:** Je vous parle de nos banques canadiennes.

**M. Peterson:** Je ne sais vraiment pas comment on pourrait définir une règle pour qu'elle empêche certains types d'offres publics d'achat. Nous sommes d'avis que si l'on applique les règles en matière de participation multiple aux deux grandes compagnies démutualisées, elles pourront être des intervenantes clés sur le marché canadien.

Je reviens sur le travail du comité sénatorial. Le comité a justement examiné cette question en 1998.

**Le sénateur Oliver:** Il est possible que le comité ait mal évalué les choses à ce moment-là.

**M. Peterson:** Ça, c'est sans doute la meilleure attitude qu'on puisse adopter à l'égard de chaque décision qu'on prend, surtout dans ce secteur en pleine mutation qui doit rester concurrentiel sur

we must be almost agnostic and be prepared to revisit many of these issues at any time. I welcome that attitude. I propose that whatever happens, we continue to be vigilant in order to allow our institutions to adapt to what is happening globally. And then we must work with them.

*[Translation]*

**Senator Poulin:** Mr. Peterson, you referred earlier to the joint forum, and I would like to know who is participating in the forum. How does it operate exactly? We know that one of its goals is to reach consensus by the end of the fiscal year. But what is the history of the joint forum?

**Mr. Peterson:** I will start off and then let Mr. Swedlove complete my answer, since he is our delegate to the forum.

*[English]*

**Mr. Swedlove:** The joint forum is an organization of regulators. It includes regulators of many kinds: securities regulators, insurance regulators and provincial regulators. They have established a working group to review the issue of ombudsman systems in Canada.

This working group is a subset of regulators. They have invited the federal government and industry participants to join in the group. They hope to have an open dialogue about establishing an effective ombudsman system in Canada.

The discussions have been general, so far. We have spent most of the time talking about the various ombudsman systems that do exist in Canada today. There are quite a number. They are quite different in terms of the kind of services that they provide to Canadians.

The discussions so far have been exploratory. There has been some discussion about views on the direction in which we should be heading. However, the discussions are still in their early days.

**Senator Poulin:** While we were hearing witnesses, one of them brought to our attention that there might be a possibility of setting up a federally regulated cooperative banking system. I am from Northern Ontario, and I must tell you that the Caisse Populaire has played an incredible role in terms of providing support to small businesses and first-time homeowners. I could give you thousands of examples. Could you explain to us the process that is presently in place?

**Mr. Peterson:** I agree with you. Let me give you a brief background. We had two major thrusts to help the co-operative sector expand. One was the national services entity that was set up to give these small independent co-ops some size and benefits of scale. The other thrust was to establish a co-op bank.

le plan mondial. C'est pour cela qu'il faut à mon avis ne rien tenir pour acquis et être prêt à réexaminer à tout moment ces questions. C'est une attitude que je trouve tout à fait adéquate. Je propose que quoi qu'il arrive, nous continuons d'être vigilants pour permettre à nos établissements de s'adapter à la situation mondiale. Mais il faut évidemment qu'on collabore avec eux.

*[Français]*

**Le sénateur Poulin:** M. Peterson vous parliez du forum conjoint, et j'aimerais savoir qui sont les participants à ce forum? Qu'elle est leur méthode de travail? On voit que le consensus est un de leur objectif pour la fin de l'année financière. Quelle est l'histoire de ce forum conjoint?

**M. Peterson:** Je vais répondre à votre question et M. Swedlove pourra terminer la réponse à cette question car il est notre délégué à ce forum.

*[Traduction]*

**M. Swedlove:** Le forum mixte regroupe les organismes de réglementation. On y retrouve des organismes de tout type: ceux qui contrôlent les secteurs des valeurs mobilières et de l'assurance, de même que les organes provinciaux. Ils ont mis sur pied un groupe de travail pour examiner la question des régimes d'ombudsmans au Canada.

Ce groupe de travail correspond à un sous-ensemble d'organismes de réglementation. Il a invité le gouvernement fédéral et l'industrie à participer à son travail. Il espère un franc dialogue sur la création d'un système efficace d'ombudsman au Canada.

Jusqu'à présent, les discussions ont surtout porté sur des questions générales. Nous avons consacré la majeure partie de notre temps à une discussion sur les divers systèmes d'ombudsmans qui existent actuellement au Canada. Il y en a beaucoup, mais ils sont très différents du point de vue du genre de services qu'ils assurent aux Canadiens.

Donc, pour l'instant, il s'agit de pourparlers exploratoires. Les vues des participants ont été sollicitées concernant l'orientation que nous devrions prendre. Mais ces discussions viennent tout juste de commencer.

**Le sénateur Poulin:** Pendant nos audiences, l'un des témoins que nous avons reçus nous a fait remarquer qu'il serait peut-être possible de mettre sur pied un système coopératif de services bancaires sous réglementation fédérale. Moi, je suis du Nord de l'Ontario, et je dois vous dire que les caisses populaires ont joué un rôle très important dans la région pour ce qui est de soutenir les petites entreprises et les accédants à la propriété. Je pourrais vous en citer des milliers d'exemples. Pourriez-vous donc nous expliquer la procédure actuellement en place?

**M. Peterson:** Je suis d'accord avec vous. Permettez-moi de vous expliquer un peu la situation. Nous avons pris deux grandes initiatives en vue d'aider les coopératives de crédit à prendre de l'expansion: d'abord, nous avons créé l'organe de services national qui devait permettre à ces petites coopératives indépendantes de prendre de l'expansion et de bénéficier d'économies d'échelle. L'autre mesure consistait à établir une banque coopérative.

We had a working group on this issue of a co-op bank. Unfortunately, the major players became disinterested in it and left the working group. We still think it is very important to try to develop a model. We did not want to hold up the entire financial services package because of that setback.

As soon this is resolved we will have a timetable prepared that will include the proposals that we see going ahead. They will need to be worked out with the various sectors and players, including the provinces because we are treading on provincial territory. We want to have that as an option for the cooperative movement. We will see a detailed timetable as to how we hope to proceed on that by this fall.

**Senator Poulin:** I look forward to following it closely.

**Mr. Peterson:** We do hope that there is a bigger buy-in by the cooperative sector.

**Senator Angus:** Minister, as you know, we have been having extensive discussions about your bill. You have no doubt been apprised of the course of events.

**Mr. Peterson:** We have been watching you like a hawk.

**Senator Angus:** That is good. We are glad that you are here while our attitude on this committee is well known. I would like you to hear elaborate on something that Mr. Cullen, told us when he appeared. By the way, he gave a very good presentation.

**Mr. Peterson:** He always does.

**Senator Angus:** It was the first time that I heard him. My understanding from his presentation, *inter alia*, was that this legislation would not enact a mirror image of what we see in the United States, the U.K., Germany or other countries. The other countries I mention have big financial institutions with which we have regular transactions. He was not concerned about this because, as he said, Canada is unique in its large landmass, its concentrated population, and other parameters that we all know to be particularly Canadian. Included in that particularity he discussed our banking system.

Several years ago, this committee travelled in Europe and elsewhere. We were told that if there is anything good about Canada, it is its banking system and we should not muck it up. It was an admonishment to us. I believe that Mr. Cullen was saying that we appear to be out of sync with the financial services legislation that is developing in other countries. However, that may not be a bad thing.

What are your comments in that regard? As you know, I did argue strenuously in my speech at second reading that there does not seem to be a vision in this legislation. Even though

Nous avons donc chargé un groupe de travail pour examiner la possibilité d'une banque coopérative. Malheureusement, les principaux intervenants ont cessé de s'intéresser à ce projet et ont fini par quitter le groupe de travail. Nous estimons néanmoins qu'il est toujours important d'essayer d'élaborer un modèle. Mais nous n'avons pas voulu retarder tout le train de mesures touchant les services financiers à cause de ce contretemps.

Dès que ce sera réglé, nous ferons préparer un calendrier pour la mise en oeuvre des propositions qui nous semblent les plus intéressantes. Il faudra à cet égard s'entendre avec les différents secteurs et intervenants clés, y compris les provinces, puisque nous empiétons sur les responsabilités provinciales. Nous souhaitons que ce soit une réelle possibilité pour le mouvement des caisses de crédit. D'ici à l'automne, nous aurons donc un calendrier précis pour la mise en oeuvre des divers projets prévus.

**Le sénateur Poulin:** Je suivrai avec intérêt l'évolution de ce dossier.

**M. Peterson:** Nous espérons qu'un plus grand nombre de caisses de crédit se rallieront au projet.

**Le sénateur Angus:** Monsieur le ministre, comme vous le savez, nous tenons en comité des discussions exhaustives au sujet de votre projet de loi. Vous avez certainement été mis au courant de l'évolution de nos activités.

**M. Peterson:** Nous vous avons à l'oeil.

**Le sénateur Angus:** C'est bien. Nous sommes bien contents que vous soyez là, surtout que l'attitude des membres du comité est bien connue. J'aimerais que vous nous expliquez quelque chose qu'a mentionné M. Cullen, lorsqu'il a comparu devant le comité. D'ailleurs, je tiens à vous faire remarquer qu'il a fait un excellent exposé.

**M. Peterson:** Comme d'habitude.

**Le sénateur Angus:** C'était la première fois que je l'entendais parler. Ce que j'ai compris de son exposé, entre autres choses, c'est que ce projet de loi ne créerait pas un régime identique à celui des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou d'autres pays. Les autres pays que je viens de citer ont de grandes institutions financières avec lesquelles nous faisons des transactions régulières. Il a dit que cela ne le préoccupait pas parce que, pour reprendre ses termes, le Canada est unique à cause de sa grande superficie, sa population très concentrée et d'autres paramètres qui correspondent à de véritables particularités canadiennes. L'une de ces particularités, d'après lui, est justement notre système bancaire.

Il y a quelques années, le comité visitait l'Europe et d'autres pays. On nous a dit que l'un des grands atouts du Canada est son système bancaire, et que nous ne devrions rien faire pour le compromettre. C'était une sorte de mise en garde. Par contre, M. Cullen nous expliquait que la loi canadienne est mal synchronisée avec la législation en matière de services financiers votée dans d'autres pays. Mais ce n'est pas forcément une mauvaise chose.

Qu'est-ce que vous en pensez? Comme vous le savez, à l'étape de la deuxième lecture, j'ai beaucoup insisté dans mon discours sur le fait que ce projet de loi ne semble reposer sur aucune

there are 902 pages of technical stuff, which I know is the fruits of hard work and consultation between the institutions and the hard-working officials of the Department of Finance, there does not seem to be an overriding policy that permits us to look to the future.

We cannot see a framework for where Canada is going. I still feel that way. I am confused by it. I am pleased that you are here today because I am sure that you have had to make the case for this legislation around the cabinet table.

**Mr. Peterson:** I can only give you my personal views.

**Senator Angus:** Those are more or less the government's views?

**Mr. Peterson:** They may change, depending on what honourable senators say.

Our vision is reflected in this bill in terms of the need to be globally competitive. We need to put more muscle into our domestic system by creating more competition here. We believe that competition is good.

I will give you an example. We have seen foreign banks come in here and start electronic banking. It did take long before all our banks were into it. We know that competition produces muscle. Competition ensures that our consumers have world class service. In this regard, I would stack our financial institutions up against most others in the world.

We have made some minor adjustments in terms of basic access to bank accounts. We did not do this by legislating. We did it by signing a memorandum of understanding with each of the big deposit-taking institutions. Each institution set its own adjustments

We have streamlined the regulatory process. I want those who make the actual decisions to feel free to think globally. We have a great regulatory system here in Canada. It is respected around the world. We have seen this.

I recently returned from speaking to the Federal Reserve Bank. We were invited there because of the high regard they have for Canada's financial services sector.

As far as thinking about what the future holds, we are pretty sophisticated in our financial services sector here in Canada. There are many people in the world who have never heard of a bank, insurance products, investment products, stocks or securities. I have a sense that in the future there will be an incredible amount of business to be done using our expertise and knowledge. This bill creates a framework for our institutions. As

vision. Il a beau contenir 902 pages de dispositions techniques — et je sais que ces dernières sont le fruit d'un travail ardu et de longues consultations entre les institutions et les fonctionnaires très dévoués du ministère des Finances — il ne semble pas reposer sur une série de principes généraux qui nous permettraient d'entrevoir l'avenir.

Nous n'y voyons aucun cadre qui définirait l'orientation future du Canada dans ce secteur. Mon avis à cet égard n'a pas changé. Je n'y vois pas clair. Je suis donc content que vous soyez là aujourd'hui, car je suis sûr que vous avez dû convaincre vos collègues au Conseil des ministres du bien-fondé de ce projet de loi.

**M. Peterson:** Je ne puis vous exprimer que mon opinion personnelle.

**Le sénateur Angus:** Puis-je supposer qu'elle correspond plus ou moins à l'opinion du gouvernement?

**M. Peterson:** Cette opinion peut évoluer, selon les recommandations des honorables sénateurs.

La vision du gouvernement qu'on retrouve dans ce projet de loi repose sur la nécessité d'être concurrentiel sur les marchés mondiaux. Nous devons dynamiser notre régime intérieur en rehaussant la concurrence ici au Canada. Pour nous, la concurrence est une bonne chose.

Permettez-moi de vous en donner un exemple. Un certain nombre de banques étrangères se sont implantées au Canada en vue d'offrir des services bancaires électroniques. Peu de temps après, toutes les banques canadiennes offraient les mêmes services. Nous savons très bien que la concurrence favorise le dynamisme. La concurrence garantit que les consommateurs auront accès à des services de calibre international. À cet égard, je serais prêt à parier que nos institutions financières pourraient facilement rivaliser avec la plupart des autres établissements du monde.

Nous avons apporté quelques changements mineurs au régime en ce qui concerne l'accès de base aux comptes en banque. Mais nous n'avons pas procédé par voie législative. Nous avons signé un protocole d'entente avec chacune des grandes institutions de dépôts. Chaque institution a fait ses propres rajustements.

Nous avons également rationalisé le processus de réglementation. Je veux que ceux qui prennent les décisions se sentent libres d'adopter une perspective mondiale. Nous avons un excellent régime de réglementation au Canada qui est respecté dans le monde entier. Nous l'avons nous-mêmes constaté.

J'arrive d'ailleurs d'une visite où j'ai eu des entretiens avec les responsables de la Federal Reserve Bank. Ils nous ont invités à les rencontrer parce qu'ils respectent beaucoup le secteur canadien des services financiers.

En ce qui concerne l'avenir, le secteur des services financiers est assez sophistiqué au Canada. Il y a beaucoup de gens qui n'ont jamais entendu parler de banques, de produits d'assurance, de produits d'investissement, d'actions ou de valeurs mobilières. J'ai vraiment l'impression que notre expertise et notre savoir dans ce domaine entraîneront une forte intensification de l'activité commerciale. Ce projet de loi définit le cadre dans lequel nos

well, it allows us to be proactive globally, and I believe that to be an asset.

I will give you an example. As you know, the Toronto school is a joint venture between the World Bank and York University. I cannot remember the figures now, but they have had well over 250 graduates from something like 86 different countries. These students have attended the school for a five-day case study program. This is opening up Canada's financial services to regulators from 86 countries around the world.

OSFI has been sending its' people abroad and bringing people here for training as part of that outreach program. I am delighted that John Palmer chaired a group of consolidated regulators who had a major conference here in Canada. It is another way to learn.

Paul Martin has taken a leadership role in the G8. He is becoming the chair of the G20. They are working with partners around the world to try to prevent the problems of an international financial crisis.

These are very important steps that are part of a huge picture in which Canada is playing a leadership role far beyond our size and far beyond our financial muscle. It is one based on expertise and respect. We will continue to do it.

Part of the vision that I see for the future involves the government working in all those ways with our great financial services sector.

**Senator Angus:** That is very interesting, minister. I appreciate your thoughtful response. Let us me just try to narrow it down a bit. We have heard from witnesses and from others that the bill is not very well liked. However, we have been advised by those same groups that, they do not want us to impede the bills' passage because even though it is very technical it does have some very good points to it. They hope that the government will come back soon with a different package that is more suitable for them.

However, we have not been able to get too many specific descriptions of what would be more suitable for them. I am beginning to subscribe to the kinds of things that you and Mr. Cullen have suggested. What I am reading between the lines is that we have to be careful. It is steady as she goes. We want more competition, but we do not want it to go too fast in terms of turning our banks loose to either join together in combinations or to go abroad and get swallowed up by Citibank or the like. Because when people say to me, "Senator, you have read the bill. You have heard the witnesses. Is Canada in favour of mergers or not?" I do not know the answer to those questions. I asked Mr. Cullen and he could not answer the questions either. He said that there is a process for review, so you can imply that at least we

institutions mèneront leurs activités. De plus, il nous permet d'être proactifs sur le plan mondial, et à mon avis, c'est un grand avantage.

Je voudrais vous en donner un exemple. Comme vous le savez, l'école de Toronto représente une coentreprise entre la Banque mondiale et l'université York. Je n'ai plus toutes les statistiques en tête, mais je sais que cette école a bien plus de 250 diplômés qui sont originaires d'environ 86 pays différents. Les étudiants en question ont participé à un programme d'étude de cas de cinq jours. Ainsi nous ouvrons le secteur canadien des services financiers à des responsables d'organismes de réglementation de 86 pays du monde.

Le BSIF envoie ses responsables à l'étranger et fait venir des gens au Canada pour être formés dans le cadre de ce programme de promotion. Je suis très heureux que John Palmer ait présidé un groupe d'organismes de réglementation qui a tenu une grande conférence ici au Canada. Voilà une autre façon d'apprendre.

Paul Martin a d'ailleurs joué un rôle de direction au sein du G-8. Il est sur le point de devenir président du G-20. Le Groupe des 20 travaille avec ses partenaires du reste du monde pour essayer de prévenir les problèmes qu'on associe à une crise financière internationale.

Ce sont donc des mesures très importantes qui s'inscrivent dans un contexte mondial où le Canada joue un rôle de direction qui dépasse de loin la taille et l'influence de son secteur financier. Si nous pouvons jouer un tel rôle, c'est à cause de notre expertise et du respect que nous avons gagné. C'est un rôle que nous continuerons à jouer.

L'un des éléments de ma vision de l'avenir est le travail coopératif que devra accomplir le gouvernement dans tous ces domaines différents avec notre excellent secteur des services financiers.

**Le sénateur Angus:** C'est très intéressant, monsieur le ministre. Je vous remercie pour cette réponse bien réfléchie. Mais je voudrais essayer de préciser un peu plus la question qui m'intéresse. Les témoins que nous avons reçus et d'autres nous ont fait savoir que ce projet de loi n'est pas vraiment très apprécié. Mais ces mêmes groupes nous ont dit qu'il ne convient pas d'empêcher l'adoption du projet de loi, car même s'il traite surtout de questions techniques, il comporte certains bons éléments. Ils espèrent que le gouvernement présentera sous peu un ensemble différent de mesures qui leur conviendra davantage.

Par contre, nous n'avons pas réussi à obtenir de leur part une description plus précise des mesures qu'ils jugeraient plus approprié. Je commence donc à souscrire à la ligne de conduite que vous et M. Cullen recommandez. Ce que je lis entre les lignes, c'est qu'il faut être prudent. Autrement dit, il faut tenir le cap. Nous voulons rehausser la concurrence, mais il ne faut pas non plus opérer des changements trop rapides qui feront que nos banques seront libres soit de former des coalitions, soit de s'implanter à l'étranger et d'être englouties par des banques comme la Citibank. Le fait est que lorsque les gens me disent: «Sénateur, vous avez lu ce projet de loi. Vous avez entendu l'avis des témoins. Le Canada favorise-t-il ou non les fusions?», je ne sais pas trop quoi leur répondre. Quand j'ai posé ces questions à

are contemplating there might be an application for a merger. The banks tell us it is much harder to merge now than it was before.

**Mr. Peterson:** We have said that mergers are certainly a legitimate business strategy, which is why we have put in place a very transparent process by which there can be no doubt as to what steps will have to be taken for that to take place. Honourable senators, will have a role in that, and I am delighted that you will.

**Senator Angus:** So are we. We all work together. We worked together on the last go around when the banks here and told us that they had to be allowed to join together otherwise they would not be able to compete in the global marketplace. They told us that we had to let them come together or else they would fall behind other banks and end up in trouble. The government's response to this seemed to be "So what. We do not care if we have a bank that is fifteenth, or sixtieth or eightieth in the world in size."

The banks seem to be alive and well and earning good returns on investment, although, their returns are not as high as they say they should be. I hope we get a case so we can see how it works. However, I appreciate your answer. I understand you appreciate our interest. We love Canada; all of us do. Perhaps this idea of a vision for the future is easier said than done. I empathize with you and your people in that regard.

**Mr. Peterson:** We shall work together.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Minister, I am very pleased to see that two organizations will be responsible for ensuring that funds will be protected — in other words, there is some ongoing monitoring of costs. Your colleagues know that this is a concern of mine because sometimes cost-effectiveness is not always a consideration.

In that regard, the new legislation will cover small banks, medium-size banks and large banks. I would like to know whether the level and cost of the regulations associated with these three sizes of banks will be proportionate to their size. We are talking about very significant costs. I realize we have to be concerned about public protection, but I am wondering whether the costs will be weighted based on the size of the various banks?

**Mr. Peterson:** That is a good question, and I am very glad that Mr. Bergevin is here, because he is responsible for that specific matter.

It is more difficult to design a regulatory system for large institutions than it is for small ones. However, small institutions have caused a great many problems in the past. The minimum capital amount has now been set at 5 million dollars, and we

M. Cullen, il n'a pas su non plus me répondre. Il m'a dit qu'une procédure d'examen est prévue, et on peut donc supposer que nous envisageons au moins qu'une demande de fusion soit présentée à un moment donné. Les banques prétendent, toutefois, que les fusions seront désormais beaucoup plus difficiles à réussir.

**Mr. Peterson:** Nous avons déjà affirmé qu'une fusion est une stratégie commerciale tout à fait légitime, et c'est pour cela que nous avons prévu une procédure très transparente qui permet de savoir avec certitude quelles mesures devront être prises avant qu'une fusion puisse être autorisée. Les sénateurs joueront justement un rôle dans ce contexte, et j'en suis fort heureux.

**Le sénateur Angus:** Nous aussi. Nous travaillons tous ensemble. Nous avons travaillé ensemble la dernière fois, lorsque les banques sont venues nous dire qu'il fallait leur permettre de fusionner, car sinon, elles ne seraient pas en mesure d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. Elles nous ont dit qu'il fallait absolument autoriser ces fusions, car sinon elles risquaient d'être laissées en arrière par les autres banques et de connaître de graves difficultés. La réponse du gouvernement était de dire: «Et alors? Que nous importe-t-il qu'une de nos banques soit 15<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> ou 80<sup>e</sup> du monde en raison de sa taille.»

Les banques semblent bien s'en tirer et enregistrent de bons taux de rendement du capital investi, même si leurs taux de rendement ne sont pas aussi élevés qu'ils devraient l'être, d'après les banques. J'espère qu'une demande sera présentée, afin que nous puissions voir comment fonctionne tout ce processus. Mais je vous remercie pour votre réponse. Je suis convaincu que vous comprenez les raisons pour lesquelles cette question nous intéresse au plus haut point. Nous aimons le Canada; c'est vrai pour nous tous. On parle d'une vision de l'avenir, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. À cet égard, je compatis beaucoup avec vous et les membres de votre équipe.

**Mr. Peterson:** Nous travaillerons ensemble.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette:** Monsieur le ministre, je suis très contente de voir que deux organismes sont sensés s'assurer que les fonds vont être bien protégés. Cette question est quand même sous observation sur le plan des coûts. Vos collègues savent que cette question me préoccupait car parfois la relation coûts-bénéfices n'est pas toujours prise en considération.

À cet effet, nous allons avoir dans la nouvelle loi des petites banques, des banques intermédiaires et des grandes banques. Est-ce que le niveau de réglementation et le coût de réglementation de ces trois niveaux de banques vont être proportionnés à ces institutions? Ce sont des coûts très importants. Je comprends que nous devons voir à la protection du public, toutefois est-ce qu'on va pondérer le coût en fonction de la taille de ces banques?

**Mr. Peterson:** C'est une bonne question et je suis très heureux que M. Bergevin m'accompagne car il s'occupe de cette question.

Il est plus difficile d'avoir un système de réglementation pour les grandes institutions que pour les petites institutions. Toutefois, les petites institutions ont causé beaucoup de problèmes par le passé. Le capital minimum est passé à 5 millions de dollars, nous

realize that this will likely cause regulatory problems for the Superintendent. But he has accepted it. We have taken this course of action in order to be more competitive here in Canada.

**Mr. Bergevin:** In terms of OSFI's costs — and here I am not necessarily speaking for the new agency, but rather for OSFI — our costs are currently proportional to the size of the institution. For deposit-taking institutions, banks, trust companies and lending institutions, our premiums are based on the average asset base of these institutions in the previous year.

For insurance companies, the cost is based on company premiums. The larger the company, the larger the amount of OSFI premiums they have to absorb.

In recent years, we have also undertaken other initiatives to cover our costs through a user-pay system. When institutions approach us regarding transactions that require approval, we ask the institutions to cover the actual cost of that application. That is how we recover part of our costs. At the end of the year, OSFI does not turn a profit; it simply passes on its costs to the industry, which contributes based on a pre-determined formula set out in the regulations.

**Senator Hervieux-Payette:** There you're talking about the direct operational costs associated with your structure. However, regulatory costs within a company are higher than the cost of simply monitoring that company. All the work, the discipline and the staff a bank has to have to provide you with those data probably cost much more than it actually costs you to receive and analyze the data. So, they will have to provide the same reports and the same detailed information. A small institution may be more of a risk for investors, but I think the committee's primary interest was in having institutions that were prepared to take more risks. We can assume that these people will expect a more attractive and higher return, which would mean that we might expect to have institutions charging more but serving primarily a business clientele.

However, if we want the system to work, we have to ensure that the regulatory burden is not excessive, so that the business can have a return closer to that of these institutions. Otherwise, this will go nowhere. Few investors will be interested in starting up a small bank. Will our regulatory system focus on the large banks or the small banks, or will we see some adjustments to your regulations?

**Mr. Bergevin:** We do not try to block initiatives at the political level of government. Our role is to try and support any initiative that fosters competition. We are currently reviewing the types of reports that institutions are required to file. If we see a proliferation of new small institutions, we will clearly have to adapt our monitoring system to the size of those institutions.

**Mr. Peterson:** We are currently looking at this whole issue with a couple of key banks. There is no doubt that the current regulatory system is too cumbersome. We have done what we can

acceptons que cela va causer des problèmes réglementaires pour le surintendant. Cependant il l'a accepté. Nous avons suivi cette voie afin d'être plus concurrentiel ici au Canada.

**M. Bergevin:** En ce qui a trait au coût du BSCF, et je ne parle pas nécessairement au nom de la nouvelle agence, mais au nom du Bureau du surintendant, nos coûts sont présentement proportionnels à la taille de l'institution. Dans le cas des institutions de dépôt, les banques, les sociétés de fiducie et les sociétés de prêts nos cotisations sont axées sur l'actif moyen de ces institutions durant l'année précédente.

Dans le cas des sociétés d'assurance, le coût est axé sur les primes des sociétés. Plus la société est importante plus ils doivent absorber une plus grande proportion de nos cotisations.

Au cours des dernières années on a aussi mis en oeuvre d'autres initiatives pour couvrir nos coûts à savoir un système de «user pay». Lorsque certaines institutions nous approchent pour certaines transactions qui demandent une approbation, on demande à l'institution le coût spécifique de cette application. C'est ainsi que l'on recouvre une partie de nos dépenses. À la fin de l'année, le BSCF ne fait pas de profit, mais ne fait que cotiser le reste de nos dépenses à l'industrie selon une formule pré-établie par règlement.

**Le sénateur Hervieux-Payette:** Cela est le coût direct pour l'opération de votre structure. Toutefois, le coût de la réglementation à l'intérieur de l'entreprise est plus élevé que seulement le coût de surveillance de l'entreprise. Tout le travail, toute la discipline et tout le personnel qu'une banque doit mettre en place pour vous fournir les données coûtent probablement plus cher que cela vous en coûte pour les recevoir et les analyser. Ils auront donc à fournir les mêmes rapports, les mêmes détails. Une petite institution peut représenter plus de risques pour les investisseurs, mais je pense que l'intérêt du comité était d'avoir des institutions qui étaient prêtes à prendre plus de risques. On doit prendre pour acquis que ces gens vont s'attendre à un rendement plus intéressant et plus élevé, cela nous permettrait de penser qu'on pourrait avoir des institutions qui demanderaient plus chère, mais qui s'adressait à une clientèle d'entrepreneur.

Par contre, si on veux que le système fonctionne, il faut que le système de réglementation ne soit pas trop lourd afin que l'entreprise puisse réaliser plus le rendement de ces institutions. Sinon, ce sera lettre morte. Il y aura peu d'investisseurs qui voudront démarrer une petite banque. Aurons-nous un système de réglementation des grandes banques, des petites banques ou aurons-nous une modulation de votre réglementation?

**M. Bergevin:** Nous n'essayons pas de bloquer les initiatives au niveau politique du gouvernement. Nous sommes présents pour essayer d'appuyer l'initiative pour qu'il y ait plus de compétition. Nous sommes à étudier les types de rapports que les institutions doivent nous présenter. S'il y a une prolifération de nouvelles petites institutions, il est certain que nous devrons adopter le système de supervision face à l'ampleur de ces institutions.

**Mr. Peterson:** Nous étudions présentement toute cette question avec quelques banques clé. Il est évident que le système de réglementation est trop lourd. Nous avons fait notre possible pour

to improve it, but it is important to remember that the system must protect the clients.

[*English*]

**Senator Kelleher:** My first question is a supplemental to that of Senator Angus. You stated, and I accepted, that you would like to see our banks grow and become competitive and effective. You would like to see the banks be able to bulk up.

You say this, yet we are one of the few countries in the world that applies a capital tax on our banks. We have numerous ownership restrictions. We do not permit our banks to sell insurance. We do not permit our banks to be involved in car leasing. I list those restrictions as a start.

Our competitors around the world do not have these restrictions. What will we do to slowly permit our Canadian banks to have fewer restrictions?

I am a little fearful of new legislation to permit this in light of the past history of legislation in this field. I know you are not totally to blame for this, but I am concerned.

You say you want to see us bulk up and be competitive. I agree with you, but we are faced with these restrictions. Our foreign competitors do not have those restrictions. What plans does the government have in your department to take a look at these other areas?

**Mr. Peterson:** Senator, I am glad that you mentioned capital tax. The capital tax that remains in place is deductible for federal purposes. We took off the tax that was not deductible. That was part of our reform of the corporate tax structure. We felt that these capital taxes were perverse. We want our banks to be well capitalized so that they are sound, but then we were taxing them for doing it.

Most of the burden of capital taxes is at the provincial level. We hope that the provinces will follow our lead. I would hope that your pronouncements and persuasiveness with provincial counterparts might be part of the solution of having a competitive capital tax regime. It should be a regime that is not perverse to our intent.

I will turn to the issue that you raised on business powers, including insurance and auto leasing. All of us in this room are politicians. I know that you bring your best judgment to bear on these issues.

le changer, mais il faut toujours respecter un système qui doit protéger les clients.

[*Traduction*]

**Le sénateur Kelleher:** Ma première question fait suite à celle du sénateur Angus. Vous avez déclaré, et j'accepte ce que vous dites, que vous souhaitez que nos banques prennent de l'expansion et deviennent plus concurrentielles et plus efficaces. Vous aimeriez donc que nos banques soient plus fortes.

Malgré ce que vous dites, nous sommes l'un des rares pays du monde à percevoir auprès de nos banques un impôt sur le capital. Nous leur imposons de nombreuses restrictions en matière de propriété. Nous ne leur permettons pas de vendre des assurances. Et nous ne permettons pas non plus à nos banques d'offrir du crédit-bail automobile. Et ce ne sont que quelques restrictions parmi d'autres.

Nos concurrents du reste du monde ne sont pas visés par de telles restrictions. Qu'allons-nous donc faire pour réduire progressivement les restrictions qui visent actuellement les banques canadiennes?

J'ai un peu peur d'un projet de loi qui favoriserait ce genre d'expansion étant donné les dispositions imposées par le passé par voie législative. Je sais que tout cela n'est pas de votre faute, mais cela m'inquiète quand même.

Vous dites que les institutions canadiennes doivent prendre de l'expansion et assurer leur compétitivité. Je suis d'accord avec vous. Mais il n'en demeure pas moins qu'il existe toutes ces restrictions. Nos concurrents étrangers ne sont pas visés par de telles restrictions. Je voudrais donc savoir si le gouvernement, et plus précisément votre ministère, envisage d'examiner de plus près ces autres éléments?

**M. Peterson:** Sénateur, je suis bien content que vous ayez fait mention de l'impôt sur le capital. L'impôt sur le capital qui continue de s'appliquer est déductible au niveau fédéral. Nous avons éliminé les éléments de cet impôt qui n'étaient pas déductibles. Cette mesure s'inscrivait dans notre réforme de la structure de l'impôt des sociétés. Nous étions d'avis que ces impôts sur le capital étaient tout à fait inopportun. Nous souhaitons que nos banques soient bien capitalisées pour avoir de solides assises, et dans ce contexte, il ne convenait certainement pas de prélever des impôts sur ce capital.

La plus grosse part du fardeau des impôts sur le capital se situe au niveau provincial. Nous espérons donc que les provinces suivront notre exemple. J'espère que vos déclarations et votre pouvoir de persuasion auprès de vos homologues provinciaux nous aideront à faire en sorte que notre régime d'impôts sur le capital vraiment concurrentiel. Il faut surtout éviter que ses effets ne soient contraires à nos intentions.

Je voudrais maintenant aborder la question que vous avez soulevée concernant les pouvoirs des entreprises, notamment dans le domaine des assurances et du crédit-bail automobile. Dans cette salle, nous sommes tous politiciens. Je sais pertinemment que le jugement que vous portez sur toute question soumise à votre examen est un jugement mûrement réfléchi.

**Senator Kelleher:** I hate to admit this, but in this particular instance you have far more power than I have. Therefore, I am looking for leadership from you as the government.

**Mr. Peterson:** You have pointed out some of the competitive realities of banks in other parts of the world. This will continue to be an issue with which we will need to deal.

**Senator Kelleher:** I will not flog a dead horse but...

**Mr. Peterson:** I do not think it is dead.

**Senator Kelleher:** I was hoping I would get that from your answer. Let us turn to another topic. We have the policy of disallowing mergers or acquisitions of big banks by big insurance companies and vice versa. Why did the government choose to leave this as a policy and not legislate it? Is there a reason for that? Did you want to retain flexibility in this area?

**Mr. Peterson:** Yes, Senator Kelleher, this was debated at length. This is an important issue. It is an entire regime for demutualization. We left that matter as policy for exactly the reason you articulated.

We believe that with technology and globalization changing things so quickly in this sector, we must have a regulatory regime in place that is flexible. Much to the consternation of the leader of the House, we have retained five-year sunset reviews of this particular legislation. I think that is unique in the world.

Second, we have made the commitment that we will revisit this legislation at any time that it needs to be reviewed. It is important to have your input as part of this ongoing review.

Third, we built flexibility into this regime in terms of regulation-making power, so that we can act more quickly. Regarding the matter to which you referred, there is no concrete policy. In that way, if situations change, we can adapt quickly to them.

**Senator Kelleher:** It is a double-edged sword; putting more detail in the regulations than in the bill. However, a number of our witnesses have testified before us that they are not too sure of what to be critical, because it will all be contained in the regulations, and they do not know what those regulations will state. They know that the government is working on them.

This is always a concern for legislators. I cannot quote our chairman word for word, but some of us have concerns that so much is contained in the regulations that the legislators are losing a certain amount of power. Somehow, while we are not against the policy, in order to protect the concerns of the legislators, we must

**Le sénateur Kelleher:** Je n'aime pas trop l'admettre, mais en l'occurrence, je me dois de reconnaître que vous détenez beaucoup plus de pouvoir que moi. C'est pour cela que je m'attends à ce que le gouvernement fasse preuve de leadership dans ce domaine.

**M. Peterson:** Vous nous avez fait remarquer certaines des réalités auxquelles sont confrontées les banques qui veulent affronter la concurrence dans d'autres régions du monde. C'est un problème que nous devrons essayer de solutionner.

**Le sénateur Kelleher:** Je ne veux pas m'acharner inutilement...

**M. Peterson:** Votre opinion n'est certainement pas inutile.

**Le sénateur Kelleher:** J'espérais simplement que vous me donneriez une telle indication dans votre réponse. Mais parlons d'autre chose. Nous avons comme politique de ne pas autoriser les fusions ou l'acquisition de grandes banques par les grandes compagnies d'assurances, et inversement. Pourquoi le gouvernement a-t-il préféré en faire une simple politique, plutôt que de consacrer ce principe dans une loi en bonne et due forme? Y a-t-il une raison à cela? Pourquoi avez-vous voulu conserver une certaine marge de manœuvre dans ce domaine?

**M. Peterson:** Oui, sénateur Kelleher, cette question, qui est fort importante, a été longuement débattue. Nous parlons d'un ensemble de mesures touchant la démutualisation. Nous avons préféré en faire une simple politique pour les raisons mêmes que vous avez évoquées.

À notre avis, les technologies nouvelles et la mondialisation font évoluer la situation à un rythme tellement accéléré qu'il nous faut un régime de réglementation qui soit souple. Ainsi au grand dam du Leader à la Chambre, nous avons prévu que cette loi fasse l'objet d'un examen quinquennal. C'est une mesure qui est unique au monde, si je ne m'abuse.

Deuxièmement, nous avons pris l'engagement de réexaminer cette loi dès lors que cela semble nécessaire. Nous voudrons évidemment connaître vos vues sur la question dans le cadre de cet examen permanent.

Troisièmement, nous avons prévu une certaine latitude sur le plan des pouvoirs de réglementation pour nous permettre d'agir plus rapidement. En ce qui concerne l'exemple précis que vous avez donné, il n'y a pas de politique bien définie dans ce domaine. Ainsi, si la situation change, nous pourrons nous adapter rapidement à la nouvelle réalité.

**Le sénateur Kelleher:** Oui, mais prévoir plus de détails dans la réglementation que dans le projet de loi lui-même peut être une arme à double tranchant. Cependant, plusieurs des témoins que nous avons reçus nous ont dit qu'ils peuvent difficilement attaquer les dispositions du projet de loi puisque tout sera précisé dans la réglementation, dont la teneur leur est tout à fait inconnue. Ils savent que le gouvernement travaille actuellement à l'élaboration des règlements.

Ce genre de chose préoccupe toujours le législateur. Je ne peux pas citer les propos exacts du président, mais je sais que certains d'entre nous sommes très préoccupés devant ce désir de tout préciser dans la réglementation, à un point tel que le législateur perd de ses pouvoirs. Même si nous ne sommes pas contre la

have some sort of power to examine these regulations before they are promulgated. What do you think about that concern?

**Mr. Peterson:** I have always believed that regulations can be far more important than the statutes, depending on the context and the issue. In all my time in Parliament we have probably not paid enough attention, at the committee level, to regulations that have subsequently come down. We are accustomed to looking at bills, because they require our stamp of approval before they can be passed. I make these comments in the context of this bill.

I would welcome your ongoing review of the regulations, as they are promulgated, and before they become law. I welcome the benefit of your input, including the fact that you might want to hold public hearings. Your input will be important to us.

**Senator Kelleher:** I am hopeful that we will be able to hold you to your fine words in this respect.

**Mr. Peterson:** Absolutely. It means a great deal of extra work for you, and I know that you have the expertise and experience to carry it through.

**Senator Kelleher:** I thank you for those encouraging words.

[Translation]

**Senator Setlakwe:** Minister, my question deals with cooperatives that will be subject to the banking regulations. What kind of connection do you make between this new banking system and the Caisses populaires or credit unions in Quebec?

**Mr. Peterson:** My impression is that the Caisses populaires are not interested in becoming banks. As you know, the Caisses populaires have a substantial market share in Quebec and have really succeeded in creating a second tier of financial services for the province of Quebec. Financial services of this kind are not available elsewhere in Canada, and because of this competition, my feeling is that consumers are quite well served by it. However, some small cooperatives would like to set up a bank, but we have not yet promulgated the documentation regarding the possibility of establishing cooperative banks such as currently exist in Europe. We are working closely with them to offer them greater opportunities and more flexibility to operate differently.

**Senator Setlakwe:** You mentioned the possibility of competition with provincial legislation.

**Mr. Peterson:** I do not think so, because the cooperatives really come under provincial responsibility. That is why we have to cooperate with the provinces and our counterparts in every jurisdiction. We will certainly do that, and we clearly must do that.

politique, pour répondre aux préoccupations du législateur, il faudrait qu'on ait le pouvoir d'examiner le règlement d'application avant qu'il ne soit promulgué. Comment réagissez-vous à cette préoccupation?

**M. Peterson:** J'ai toujours pensé que le règlement d'application peut être beaucoup plus important que la loi elle-même, selon le contexte et la question à l'étude. Depuis que je suis parlementaire, j'ai fait le constat que nous n'avons sans doute jamais prêté suffisamment d'attention, au niveau des comités du moins, aux règlements d'application. Nous avons l'habitude d'étudier les projets de loi, parce que ceux-ci doivent être approuvés par nous avant d'être adoptés. Mes commentaires s'inscrivent évidemment dans le contexte du projet de loi dont vous êtes actuellement saisis.

Je vous encourage à examiner le règlement d'application, avant qu'il ne soit promulgué et ait force de loi. Je serais très heureux de pouvoir profiter de vos avis sur la question, et vous voudrez peut-être même tenir des audiences publiques pour l'examiner. Votre apport nous est très important.

**Le sénateur Kelleher:** J'espère que nous pourrons vous faire tenir vos belles promesses.

**M. Peterson:** Oui, absolument. Cela représente beaucoup de travail supplémentaire pour vous, mais je sais que vous avez l'expertise et l'expérience nécessaires pour mener à bien un tel projet.

**Le sénateur Kelleher:** Je vous remercie pour ces propos encourageants.

[Français]

**Le sénateur Setlakwe:** Monsieur le ministre, ma question a trait aux coopératives qui vont être soumises à un règlement bancaire. Quelle lien faites-vous entre ce nouveau système bancaire et les Caisses populaires au Québec?

**M. Peterson:** J'ai l'impression que la Caisse populaire n'est pas intéressée à devenir une banque. Comme vous le savez, la Caisse a obtenu une très grande portion du marché au Québec et elle a vraiment accompli un deuxième niveau de services financiers pour la province de Québec. Ce genre de services financiers n'existent pas ailleurs au Canada, et suite à ce genre de concurrence j'ai l'impression que les consommateurs sont assez bien servis. Toutefois, quelques petites coopératives aimeraient établir une banque et nous n'avons pas promulgué les documents concernant la possibilité d'établir des banques-coopératives comme il en existe en Europe. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour leur donner plus d'opportunités, plus de modalités pour agir d'une manière différente.

**Le sénateur Setlakwe:** Vous avez mentionné la possibilité de concurrence avec la législation provinciale.

**M. Peterson:** Je ne crois pas parce que les coopératives sont vraiment du domaine des provinces. C'est la raison pour laquelle nous devons travailler en collaboration avec les provinces et nos homologues dans chacune des juridictions. Nous le ferons, il est évident que nous devons le faire.

**Senator Poulin:** Minister, the Caisses populaires have a unique and very rich history here in Canada. Because of advanced computer technology and globalization, the assets of the small credit unions are such that we have to consider whether they are still able to survive.

Small credit unions play a very important role in every small town where they operate. Our country still has a great many small towns. You can certainly understand our concern with respect to the unique role of small credit unions.

For example, a young couple I know bought their first house three years ago. They went to each of the major banks in the town, but were unable to secure a loan because both were self-employed workers. No bank was willing to give them a mortgage for the purchase of their first house, unless the parents co-signed. I suggested they go and see the Caisse populaire in their village. Well, they went to the Caisse populaire and 15 minutes later, they had a mortgage. That young couple is doing very well now and has a very positive relationship with that credit union.

In this era of globalization and new technologies, what can we do to ensure that we are meeting the needs of individuals that live in small communities? That is our concern, Minister.

**Mr. Peterson:** You have raised a couple of different questions, Senator Poulin. One of the major challenges facing us is to ensure that basic banking services are available in every village and town. That is why we have to provide notice before a branch can be closed. Our notices are posted in the post office in small towns and villages.

The real problem with cooperatives is that they have considerable expenditures but little income to ensure that they are cost-effective, like the large institutions. That is why we created an institution like the National Cooperative Service, so that they can benefit from economies of scale by working together. We will continue to work closely with them, because they provide an alternative.

**Senator Poulin:** I agree, Minister, and that balance gives the financial sector the flexibility it needs to be competitive internationally. Having read the bill, listened to the views of witnesses and consulted industry stakeholders, I am convinced that this legislation will meet the four broad objectives that you outlined. I am also confident that you, as Minister, will do your utmost to strike a balance between the needs of Canadians living in both small and large communities and those of large companies subject to the forces of globalization. That will be a major challenge.

[English]

**Senator Oliver:** Mr. Minister, my three questions have been asked, therefore, I will be brief.

Please elaborate on your answer to the last question asked by Senator Kelleher. My concern is regarding parliamentary oversight. We must ensure that we avoid government by regulation.

**Le sénateur Poulin:** Monsieur le ministre, les Caisses populaires ont une histoire unique et très riche. Suite aux technologies informatiques et la mondialisation, l'actif des petites caisses oblige une revue de la survie possible de la petite caisse.

La petite caisse joue vraiment un rôle extraordinaire dans chaque village. Notre pays compte encore plusieurs villages. Vous comprendrez notre inquiétude pour le respect du rôle unique des petites caisses.

Par exemple, il y a trois ans un jeune couple, que je connais, achète sa première maison. Celui-ci a fait le tour de chaque grande banque d'une ville, n'a pas pu obtenir un prêt car ils étaient tous deux des entrepreneurs indépendants. Aucune banque ne voulait accepter de leur donner une hypothèque, pour l'achat de leur première maison, sans la signature des parents. Je leur ai suggéré d'aller à la Caisse populaire de leur village. Ils se sont présentés à la Caisse populaire et quinze minutes plus tard ils avaient une hypothèque. Aujourd'hui, ce jeune couple réussit très bien et entretient une relation très positive avec la Caisse populaire.

Comment faire dans notre monde de mondialisation, de nouvelle technologie, pour respecter les besoins de ces individus qui vivent dans de petites localités? C'est cela notre inquiétude, monsieur le ministre.

**M. Peterson:** Vous avez soulevé plusieurs questions, sénateur Poulin. Un des grands défis que nous avons est d'assurer les services bancaires élémentaires dans chacun de nos villages ou autres endroits. C'est à cause de cela que nous devons donner un avis pour fermer une succursale. Nous avons le bureau de poste où nous affichons nos avis dans ces petits villages, et ainsi de suite.

Le plus grand problème des coopératives est qu'ils ont beaucoup de dépenses mais peu de revenus pour être rentables comme le sont les grands institutions. C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'institution du service national pour les coopératives afin qu'elles puissent avoir les économies «upscale» en travaillant ensemble. Nous allons continuer à travailler avec eux parce qu'elles nous donnent une alternative.

**Le sénateur Poulin:** Je suis d'accord, monsieur le ministre, que cet équilibre donne la flexibilité au secteur financier d'être compétitif au niveau international. Après avoir lu le projet de loi, après avoir entendu les témoins et après avoir consulté des gens qui sont dans l'industrie, je suis persuadée que cette législation va rencontrer les quatre grands objectifs que vous nous avez énoncés. J'ai aussi confiance que vous, comme ministre, allez vous assurer de cet équilibre des besoins des Canadiens résidents dans les petites comme dans les grandes localités, mais aussi de nos grandes entreprises qui doivent faire face aux besoins de la mondialisation. C'est tout un défi que vous devez relever.

[Traduction]

**Le sénateur Oliver:** Monsieur le ministre, d'autres ont déjà posé mes trois questions, et je vais donc être très bref.

Je vous invite, cependant, à préciser davantage vos propos en réponse à la dernière question que vous a posée le sénateur Kelleher: ce qui m'inquiète, c'est le droit de regard du Parlement.

With Bill C-8, we are merely passing a framework bill. The real meat will come with the regulations.

You have indicated that you would appreciate any input that this committee has to give. You recognize that this is an onerous job. However, are you prepared to make a commitment that you will table the regulations pursuant to Bill C-8 before this committee, so that we can have an opportunity to review them, perhaps call witnesses, study them and make recommendations to the department and the government?

**Mr. Peterson:** As I understand the process, and Ms Attwood can tell me if I am wrong, we bring forth regulations and table them. They are in the public domain for 30 days, or sometimes up to 90 days.

**Senator Oliver:** I am talking about before gazetting.

**Mr. Peterson:** Before gazetting? You raise a question that is applicable not only to this bill, but to the way that we delegated legislation or regulations.

The question is when should it be made public? When a bill goes to a public body, such as the Senate or the House of Commons, I assume it becomes a public matter. Do we pre-gazette before we gazette?

I must confess that I do not feel comfortable enough with the overall parliamentary procedure to suggest that we want to change the existing way. My hope is that when we bring forward regulations you are given ample notice to look at them. Then, having been given ample time, you could act on them and give us the benefit of your wisdom and experience. Perhaps you could hold hearings on them.

There are regulations coming forward and we would welcome your advice on them. You will need to act quickly, but I think that we can all act quickly when dealing with important issues. Of course, that is what we are paid to do.

There is that 30-day period before the regulations became final and we would welcome your input during that time.

**Senator Oliver:** Will you send a letter to the chairman indicating that the view and the consideration of the Senate Banking committee will be considered, particularly in relation to the regulations of Bill C-8? These regulations are so important particularly for holding companies and so on.

**Mr. Peterson:** They are. I have no objection to sending you a letter, but I want to assure you, honourable senator, that my

Nous devons nous assurer que le gouvernement ne fait pas tout par voie réglementaire. Le projet de loi C-8 qu'on nous demande d'adopter ne présente qu'un cadre. Les détails qui nous intéressent seront précisés dans le règlement d'application.

Vous avez dit que vous souhaitez obtenir l'opinion du comité sur la question. Vous reconnaissiez qu'il s'agit d'un travail de grande envergure. Mais vous êtes prêt à vous engager à déposer devant le comité le règlement d'application du projet de loi C-8, pour que nous ayons l'occasion de l'examiner, de convoquer des témoins éventuellement, et de faire des recommandations au ministère et au gouvernement?

**M. Peterson:** D'après ce que j'ai pu comprendre — et Mme Attwood me corrigera si je me trompe — une fois que le règlement d'application est prêt, nous le déposons. Il est donc accessible au public pendant une trentaine de jours, et parfois même pendant 90 jours.

**Le sénateur Oliver:** Je parle de la période qui précède la publication dans *La Gazette*.

**M. Peterson:** Avant l'application dans *La Gazette*? Ah, bon. Votre question s'applique donc non seulement à ce projet de loi-ci, mais à la procédure suivie pour la législation ou la réglementation subordonnées.

Il s'agit donc de savoir à quel moment il convient de rendre public un projet de loi ou règlement? Lorsqu'un projet de loi est soumis à l'examen d'un organe public, comme le Sénat ou la Chambre des communes, je présume qu'il devient alors un document public. Faut-il prévoir une période de préexamen avant la publication dans *La Gazette*?

J'avoue que je ne connais pas assez bien la procédure parlementaire pour dire qu'il faut changer nos méthodes. J'espère simplement qu'on vous donne suffisamment de temps pour examiner tout règlement d'application que nous déposons. À ce moment-là, si on vous donne un délai raisonnable pour l'examiner, vous avez la possibilité d'exercer votre influence en nous faisant profiter de votre sagesse et de votre expérience. Peut-être pourriez-vous même tenir des audiences dans le cadre d'un tel examen.

Le règlement d'application sera bientôt déposé et nous serions très heureux de recevoir vos opinions à ce sujet. Il vous faudra agir rapidement, mais à mon avis, nous arrivons toujours à travailler rapidement lorsque les questions que nous avons à régler sont importantes. D'ailleurs, c'est pour cela qu'on nous paie.

Il y a donc ce délai de 30 jours avant que le règlement d'application ne soit final et nous vous invitons à nous communiquer votre avis sur ce dernier au cours de cette période.

**Le sénateur Oliver:** Accepteriez-vous d'envoyer une lettre au président pour nous informer officiellement que l'opinion du comité sénatorial des banques sera prise en compte, notamment en ce qui concerne le règlement d'application du projet de loi C-8? Vous savez, ce règlement d'application revêt une grande importance, notamment pour les sociétés de portefeuille, et cetera.

**M. Peterson:** Oui, absolument. Je suis tout à fait disposé à vous envoyer une lettre, mais je peux vous assurer, honorables

appearing before you and saying this is as binding as whatever might be put on paper.

**Senator Kelleher:** We are concerned about a cabinet shuffle.

**Mr. Peterson:** I am, too. Now you know why I am here. I need your help.

**Senator Tkachuk:** We will make a deal, you write some letters, and so will we.

**Mr. Peterson:** If I write a letter, will you promise not to write one?

**Senator Kelleher:** I could not resist.

**Senator Tkachuk:** I have several questions. I want to follow up on that joint-forum forum. You mentioned that you did not want to impose a deadline, but do you not think you are forcing the joint-forum forum to rush its work by stating you intend to commence establishment of the CFSO this fall?

**Mr. Peterson:** Let me clarify that. I do not want to unduly rush a process if it has any chance of success. Since it is the only game in town that is able to work, I want it to succeed. In terms of our own timetable, if the bill is passed some time before summer, it would take three months or four months before we could put a CFSO into place. That is assuming it is the only game in town.

I believe that we have the obligation to start to put those pieces into place, at least as a fallback, in case the joint-forum forum does not have improvements upon the CFSO. We have promised to do this and it has received the approbation of honourable senators, consumer groups and the House, as well.

I do not know what the dynamics of the joint-forum forum are going to be. They will be meeting on June 4, 2001. I hope that we see some real progress coming out of their third meeting. That would be a great sign to us all.

Meanwhile, I want to encourage it to be successful.

**Senator Tkachuk:** My concern is, minister, that these bureaucracies take on a life of their own. Once you give CFSO the word to organize, they will have people, space, equipment and administrative heads. And then the joint-forum forum gets involved in a turf war.

My view is that, if it is sitting in the bill, and even if nothing is done, it is common knowledge that by the stroke of a ministerial pen it could be done. I urge you not to start CFSO until you give the forum a good opportunity to complete the task. Then, they could work together on putting it together rather than having two different forces trying to meet in the middle, which will not work.

sénateurs, que si je vous donne cette garantie de vive voix, c'est tout aussi sûr que de la mettre par écrit.

**Le sénateur Kelleher:** Nous craignons la possibilité d'un remaniement ministériel.

**M. Peterson:** Moi, aussi. Maintenant vous savez pourquoi je suis là. J'ai besoin de votre aide.

**Le sénateur Tkachuk:** Faisons un marché: Écrivez quelques lettres de votre côté, et nous ferons de même.

**M. Peterson:** Et si j'écris une lettre, promettez-vous de ne pas en écrire une?

**Le sénateur Kelleher:** La tentation était trop forte, vous savez.

**Le sénateur Tkachuk:** J'ai plusieurs questions à poser. La première concerne le forum mixte. Vous avez dit que vous ne voulez pas imposer de date limite, mais ne seriez-vous pas d'accord pour dire qu'en affirmant que vous préparerez la création du poste d'ombudsman dès cet automne, vous obligez le forum mixte à grandement accélérer son travail?

**M. Peterson:** Permettez-moi d'apporter une petite précision. Je ne souhaite pas accélérer indûment une initiative qui a des chances de réussir. Comme il s'agit du seul projet prometteur de ce genre, je souhaite vivement qu'il aboutisse. En ce qui concerne notre calendrier, si le projet de loi est adopté avant l'été, il nous faudrait trois ou quatre mois avant de pouvoir créer le poste d'ombudsman — à supposer que cette idée soit retenue.

À mon avis, il nous incombe d'entamer dès maintenant le travail préparatoire, pour que nous ayons au moins ce recours si jamais le forum mixte ne trouve pas de meilleure solution. Nous avons promis de le faire, et cette initiative a d'ailleurs été approuvée par les honorables sénateurs, les groupes de consommateurs et la Chambre des communes.

Je ne peux pas savoir d'avance quelle sera la dynamique du forum mixte. Tous les membres du forum se réuniront le 4 juin 2001. J'espère que de réels progrès seront accomplis à leur troisième réunion. Nous tous trouverions cela très encourageant.

Entre-temps, je compte encourager les efforts du forum, dans l'espoir qu'ils aboutiront.

**Le sénateur Tkachuk:** Si cela m'inquiète, monsieur le ministre, c'est parce que les bureaucraties, une fois mises en place, ont fortement tendance à s'incruster. Dès que vous donnerez le feu vert pour créer le bureau de l'ombudsman, on se mettra à recruter du personnel, louer des locaux, à acheter du matériel et à chercher des responsables administratifs. Et là, nous serons pris avec le problème d'une guerre de territoire entre le forum mixte et le bureau de l'ombudsman.

À mon avis, si cela est prévu dans le projet de loi, et même si aucune mesure n'est prise, les gens sauront pertinemment qu'il suffira que le ministre donne le feu vert pour que tout cela se fasse. Je vous conseille donc à ne pas créer de poste d'ombudsman tant que vous n'aurez pas donné au forum le temps qu'il faut pour mener à bien ce projet. Ils pourraient ensuite collaborer, nous évitant ainsi d'avoir à trouver un terrain d'entente entre deux groupes différents, car cela risque d'être un échec.

**Mr. Peterson:** I really appreciate your support for the work of the joint-forum forum to try to achieve a single window for the financial sector consumer.

I must say that I am proud of the work of the Canadian bank ombudsman. It seems to have done a good job for consumers. The institutions have not complained about it. I think that they feel that whatever is good for their consumers, is good for them. Therefore, I have not had complaints from the institutions about it. As a matter of fact, I have received some praise for it. I believe that the model is a good one

We might face some entrenched industry interests that prefer to stay with a silo approach where every industry has its own dispute resolution mechanism. I believe that this approach is costly because it involves overlap and duplication. Consumers will eventually pay for this overlap.

I believe that, with institutions converging and providing a greater range of financial services today, it becomes more and more difficult for the consumer to find out where to seek redress. Perhaps it depends on the product they bought, rather than who they bought it from. The sooner we can achieve that type of objective, the better off we will be.

I can assure you that I want to work to achieve that end, and I am glad that you do also. Your advice on the progress will be welcome. Perhaps you have some of the participants in the joint-forum come before you to find out how things are progressing. I can assure you that I am consulting with them on a constant basis. I am hopeful that some things will emerge but, as Mr. Swedlove has pointed out, there are certain big differences right now.

**Senator Tkachuk:** I will move to move to the topic of competition. The ING Bank brief it was stated:

that there is little in this legislation that creates a more level playing field, or exposes the traditional larger banks to more international competition in a way that may bring benefits to Canadian consumers of banking products.

That is a strong statement.

The ING Bank was quite bold in its criticism of the bill. The co-operative institutions and credit unions are concerned that we have not yet put together the mechanisms that will enable them to have co-operative banks. The discussions have been, taking place since 1968. We should be able to do this. We have moved further ahead in our efforts for the banks to merge. I congratulate the government on making it easier for this to happen and for making the regulatory burden lighter so as to allow new Canadian entrants to the marketplace. However, we have banks such as ING, the Bank of Hong Kong and a number of foreign banks that have complained. ING in particular, complained about regulations, the

**M. Peterson:** Je vous suis reconnaissant d'appuyer le travail du forum mixte dans ses efforts pour créer un guichet unique pour les consommateurs de services financiers.

Je dois dire que je suis fier du travail accompli par le Bureau de l'ombudsman des banques. Il semble avoir su répondre aux besoins des consommateurs. Les institutions ne s'en plaignent pas. À mon avis, elles sont d'avis que tout ce qui profite à leurs consommateurs, leur profite à elles aussi. Donc, je n'ai pas reçu de plaintes de la part des institutions financières au sujet de l'ombudsman, et certaines mêmes le félicitent pour son excellent travail. À mon avis, c'est un bon modèle.

Il est possible que certains secteurs préfèrent conserver l'approche verticale, c'est-à-dire que chaque industrie établisse son propre mécanisme de règlement des différends. À mon avis, cette approche est coûteuse, puisqu'elle donne nécessairement lieu à un certain double emploi. Le coût de ce double emploi finit par être répercuté sur les consommateurs.

À mon sens, vu la convergence des institutions et le vaste éventail de services financiers qu'elles assurent de nos jours, le consommateur a de plus en plus de mal à savoir à qui s'adresser pour faire réparer un préjudice. Peut-être que cela dépend du produit qu'il a acheté, plutôt que du magasin où il l'a acheté. Donc, plus vite nous pourrons réaliser notre objectif, mieux ce sera.

Je vous assure que je compte faire l'impossible pour atteindre cet objectif, et je suis content de voir que vous y tenez autant que moi. Vos conseils sur la façon de faire progresser ce dossier seront certainement les bienvenus. Peut-être pourriez-vous demander à certains des participants au forum mixte de comparaître devant vous pour faire le point. Je vous assure que je les consulte constamment. J'espère que ce processus débouchera sur une solution mais, comme nous l'a fait remarquer M. Swedlove, pour l'instant, il existe une importante divergence d'opinions.

**Le sénateur Tkachuk:** Je voudrais maintenant aborder la question de la concurrence. Dans leur mémoire, les représentants de la Banque ING ont indiqué:

qu'à leur avis, ce projet de loi comporte peu de dispositions qui auront pour résultat de mettre les établissements sur un pied d'égalité ou de soumettre les grandes banques traditionnelles à plus de concurrence internationale de manière à en faire profiter les consommateurs canadiens de produits bancaires.

Les termes de cette affirmation sont énergiques.

D'ailleurs, les responsables de la Banque ING ont assez vivement critiqué le projet de loi. Les caisses de crédit et les coopératives craignent que nous n'ayons pas prévu les mécanismes nécessaires pour leur permettre d'exploiter des banques coopératives. Il en est d'ailleurs question depuis 1968. Cela devrait tout de même être possible. Nous avons fait des progrès pour ce qui est de faciliter la vie aux banques qui veulent fusionner. D'ailleurs, je félicite le gouvernement des mesures qu'il a prises dans ce sens et d'avoir allégé le fardeau réglementaire, afin que de nouveaux établissements puissent s'implanter sur le marché canadien. Par contre, des banques

capital tax and the lack of consideration for the fact that they are a large bank and are treated like a new entrant to the marketplace.

There are two issues. First, there is the issue of regulation. What is the government doing to move more quickly to the comparable position of the bank regulators in the United States? The Canadian regulators know what the U.S. regulators are doing, or what other foreign bank regulators are doing, and vice versa. It seems to me that if we want competition, we will have to do that. I do not see this happening.

Second, I do not understand the capital tax. I do not know why governments have it in place, outside of the fact that they want more money. It seems like an unfair tax. I would like your comments on those two issues. Please tell me what the government is going to do about them.

**Mr. Peterson:** We addressed capital tax two budgets ago. The federal capital tax has disappeared. That was the tax that the banks complained about. That tax is still in place at the provincial level and as a result we have made representations to the provinces. I am hopeful that there is progress on this because it is a perverse tax. Mr. MacKay has also pointed out. We want institutions to be well capitalized, particularly when there are economic downturns. When times are good, you have to prepare the institutions for those downturns. To make them pay to be safe is just stupid. It is a large burden on the banks. I hope that the provincial capital taxes will end. I hope that you can send a strong message to the provinces that these taxes are perverse. I also hope that you use your clout in your respective provinces to have this tax stopped.

As to the foreign banks, such as the ING, you can look at the proposal and see that we should have opened up even further to foreign banks. We have created a level playing field for foreign banks coming into Canada. You will see suggestions that it might be good to let them compete at the retail level, as bank branches. This was one of the suggestions the other day. The United States and Australia do not allow this.

It has been suggested that if Canada removed the one other regulatory barrier and allowed foreign banks to branch in Canada at the retail level that it would create a whole second-tier bank system at the retail level. I am not quite that sanguine about it.

comme ING, la Banque de Hong Kong et plusieurs autres banques étrangères se plaignent de la situation actuelle. ING, entre autres, se plaint de la réglementation, de l'impôt sur le capital et de ce que l'on ne tienne pas compte du fait que c'est une grande banque alors qu'elle est traitée comme une banque nouvellement implantée sur le marché.

Il y a donc deux grandes difficultés. D'abord, la réglementation. Que fait le gouvernement pour aligner davantage notre régime réglementaire sur celui des organismes de réglementation américains? Les responsables canadiens savent très bien ce qui se fait aux États-Unis et à l'étranger en matière de réglementation, et vice versa. Il me semble que si nous voulons vraiment favoriser la concurrence, c'est ça qu'il faudra faire. Or, aucune initiative ne semble être prise dans ce sens.

Deuxièmement, je ne comprends pas l'impôt sur le capital. Je ne sais pas pourquoi les gouvernements ont cru bon de le créer au départ, si ce n'est pour récolter plus de revenu. Cet impôt me semble injuste. Je vous invite donc à réagir concernant ces deux questions importantes. J'aimerais que vous m'indiquiez ce que le gouvernement compte faire pour solutionner ces deux problèmes.

**M. Peterson:** Nous avons réglé celui de l'impôt sur le capital il y a deux budgets. L'impôt fédéral sur le capital a tout à fait disparu. C'est de cet impôt-là que se plaignaient les banques. Par contre, cet impôt existe toujours au niveau provincial, et nous avons donc fait pression sur les provinces à cet égard. J'espère que nous réussirons à faire évoluer ce dossier de façon positive, car cet impôt est tout à fait pervers. D'ailleurs, M. MacKay l'a déjà affirmé. Nous voulons que les institutions financières soient bien capitalisées, notamment en période de ralentissement économique ou de récession. Quand tout va bien, il faut permettre aux institutions de se préparer pour un éventuel ralentissement. Les faire payer leur prudence n'a tout simplement aucun sens. Cet impôt représente un fardeau important pour les banques. J'espère donc que l'impôt provincial disparaîtra sous peu. D'ailleurs, je vous invite à communiquer en termes énergiques ce même message aux provinces, à savoir que ce genre d'impôt n'a aucune raison d'être. J'espère que vous userez de votre influence dans vos provinces respectives pour faire éliminer cet impôt.

Quant aux banques étrangères, comme ING, on peut estimer, en examinant cette proposition, qu'il aurait fallu ouvrir davantage le marché aux banques étrangères. Nous avons fait en sorte que toutes les banques étrangères qui s'implantent au Canada seront sur un pied d'égalité. On vous recommandera certainement de leur permettre de concurrencer les banques canadiennes au niveau des services bancaires de détail — c'est-à-dire de leur permettre d'ouvrir des succursales. C'est l'une des propositions qui ont été faites l'autre jour. Il reste que ce n'est pas permis ni aux États-Unis, ni en Australie.

Certains sont convaincus que si le Canada devait éliminer le seul autre obstacle réglementaire de façon à permettre aux banques étrangères d'ouvrir des succursales au Canada et d'offrir donc des services bancaires de détail, nous nous retrouverions avec un autre système de banques de détail de deuxième palier. Je ne suis pas tout à fait sûr que ce soit une bonne chose.

We would be facing huge regulatory risks. The proposal was that we rely on a foreign regulator, not ourselves, to supervise these branches. If for instance, it was a Barclays Bank, would the Canadian depositors be able to rely on foreign deposit insurance? The British banks are quite well regulated. However, would we accept the Japanese banks, which are among the biggest in the world? Would we accept the American banks, when they do not accept ours?

I am not ruling this out. However, this is an important issue that must be discussed. Other countries must come together with us, otherwise, our banks will be at a competitive disadvantage on their home turf. I will always fight that type of situation. Our larger bigger vision is to reduce regulatory barriers and of have a more global approach to regulation.

Much of that is coming from the Bank for International Settlements. We are working together with our counterparts in other parts of the world to unify minimum capital standards. We thought we had an agreement, but some people are balking at those standards. Much work has gone into that, and we still have much work to do. That is part of the future work agenda.

When can we accept, on full faith and credit, the opinions of foreign regulators? That applies not only to banking, but in areas such as health, too. These are tough issues.

**The Chairman:** Mr. Minister, thank you for being with us.

Senators, this is the proposed agenda for the remainder if the day. First, I will read into the record eight submissions pertaining to the bill. You have copies of them. The submissions received were from: Mr. Jim Roach; Ms Julie Burch, Program Manager, Women and Rural Economic Development; Mr. Garry Loewen, Executive Director, North End Community Renewal Corporation; Mr. Ron Grant, President, Future Forestry Services Cooperative Limited; Ms Melanie Conn, Director, Women Futures Community Economic Development Society; Mr. Terry Hand; Mr. Jerry Botti, General Manager, Community Futures Development Corporation of Nadina; and Mr. Walter Hossli. These submissions will be read into the record.

Senators, we will proceed with clause-by-clause and then we will read the observations of the committee. Your group and mine have agreed on four committee observations, which means that we have consensus. There are two minority observations. Deputy Chairman, Senator Tkachuk, has suggested a fifth observation. I

D'abord, nous courrions des risques énormes sur le plan de la réglementation. Il a été proposé que nous fassions appel aux organismes de réglementation étrangers, plutôt qu'aux nôtres, pour surveiller ces succursales bancaires. Mais, par exemple, s'il s'agissait de la Banque Barclays, les déposants canadiens pourraient-ils compter sur l'assurance de dépôts étrangère? Les banques britanniques sont assez bien réglementées. Mais serions-nous prêts à accepter l'implantation des banques japonaises, qui sont parmi les plus importantes banques du monde? Accepterions-nous que les banques américaines ouvrent des succursales, alors que les États-Unis n'accordent pas ce même droit à nos banques?

Je ne suis pas en train de vous dire que c'est totalement exclu. Mais ça soulève des questions importantes dont il faut absolument discuter. D'autres pays doivent collaborer avec nous, car sinon, nos banques seront défavorisées en matière de concurrence sur leur propre territoire. Je me battrai toujours pour éviter que cela se produise. Notre vision globale est axée sur une réduction des obstacles réglementaires et l'adoption d'une approche d'ensemble en matière de réglementation.

Dans ce domaine, l'impulsion est surtout donnée par la Banque des règlements internationaux. Nous travaillons ainsi avec nos homologues dans d'autres régions du monde pour normaliser les normes de capitalisation minimale. Nous croyons avoir les éléments d'un accord, mais certains hésitent encore à accepter de telles normes. Il a fallu énormément d'effort pour en arriver là, mais nous avons encore beaucoup de travail à faire. Cette question fait partie de notre programme de travail futur.

Dans quel cas et dans quelle mesure pourrons-nous faire confiance aux opinions des organismes de réglementation étrangers? En fait, cela concerne non seulement les services bancaires, mais la santé également. Ce sont évidemment des questions fort épineuses.

**Le président:** Monsieur le ministre, merci infiniment de votre présence aujourd'hui.

Sénateurs, voilà ce qui est prévu pour le temps qui nous reste. D'abord, je vais lire, pour les fins du compte rendu, les noms de huit personnes qui nous ont fait parvenir leurs observations concernant le projet de loi. Vous en avez déjà des copies. Ces observations sont soumises par: M. Jim Roach; Mme Julie Burch, responsable des programmes, Women and Rural Economic Development; M. Garry Loewen, directeur général, North End Community Renewal Corporation; M. Ron Grant, président, Future Forestry Services Cooperative Limited; Mme Melanie Conn, directrice, Women Futures Community Economic Development Society; M. Terry Hand; M. Jerry Botti, directeur général, Community Futures Development Corporation of Nadina; et M. Walter Hossli. Leurs observations seront lues pour les fins du compte rendu.

Sénateurs, nous allons procéder à l'examen article par article du projet de loi avant de lire les observations du comité. Votre groupe et le mien se sont mis d'accord sur quatre observations, ce qui veut dire qu'il y a consensus. Il y a deux autres observations dissidentes. Le vice-président, le sénateur Tkachuk, propose une

talked to my people, and we agree with it. There will be five committee observations and two minority observations.

**Senator Tkachuk:** That is correct. The letter from Finance Minister Paul Martin will be attached to the report.

**The Chairman:** The observations do not form part of the body of the report. I will sign the report and then they will be appended.

**The Chairman:** Bill C-8, an act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain acts in relation to financial institutions.

Is it the intention of any honourable senator to propose an amendment?

**Hon. Senators:** No.

**The Chairman:** Shall the title stand postponed?

**Hon. Senators:** Stand.

**The Chairman:** Shall clause 1, the short title, stand postponed?

**Hon. Senators:** Stand.

**The Chairman:** Shall clause 2 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 3 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 4 to 6 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 7 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 8 and 9 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 10 to 12 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 13 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 14 to 16 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 17 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 18 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 19 to 21 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 22 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 23 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 24 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

cinquième observation. J'ai parlé aux membres de mon groupe, et nous sommes d'accord là-dessus. Il y aura donc cinq observations pour le comité et deux observations dissidentes.

**Le sénateur Tkachuk:** C'est exact. La lettre du ministre des Finances, Paul Martin, sera annexée au rapport.

**Le président:** Les observations ne se trouvent pas dans le corps du rapport. Nous allons signer le rapport et nos observations y seront annexées.

**Le président:** Le projet de loi C-8, Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières.

Y a-t-il des sénateurs qui comptent proposer des amendements?

**Des voix:** Non

**Le président:** Le titre, est-il réservé?

**Des voix:** Réservé.

**Le président:** L'article 1, soit le titre abrégé, est-il réservé?

**Des voix:** Réservé.

**Le président:** L'article 2, est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 3 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 4 à 6 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 7, est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 8 et 9 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 10 à 12 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 13 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 14 à 16 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 17 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 18 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 19 à 21 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 22 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 23 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 24 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**The Chairman:** Shall clauses 25 and 26 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 27 and 28 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 29 to 31 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 32 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 33 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 34 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 35 to 571 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 572 to 583 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 584 to 592 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clauses 593 and 594 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall schedules 1 to 3 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall clause 1, the short title, carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall the title carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Shall the bill carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chairman:** Does a senator wish to propose to append observations to the report on Bill C-8?

**Senator Tkachuk:** Yes.

**The Chairman:** You will need to provide me with the wording of the fifth observation. The first four observations of the committee are:

1. When future legislation is brought about establishing a consumer complaints body, and following the recommendation of the joint forum, the Senate Banking committee believes, that in addition to the provisions for monetary penalties for lack of compliance with relevant Acts, the government should consider other penalties against financial services institutions and individuals working for them.

2. The committee has, in the past, recommended that the maximum ownership levels of large banks by a single individual or entity be raised to 20 per cent. The rationale behind this recommendation was to increase the possibility of acquisitions, strategic alliances and joint ventures, both foreign and domestic,

**Le président:** Les articles 25 et 26 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 27 et 28 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 29 à 31 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 32 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 33 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 34 est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 35 à 571 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 572 à 583 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 584 à 592 sont-ils adoptés?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les articles 593 et 594 sont-ils adoptés

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Les annexes 1 à 3 sont-elles adoptées?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Le titre est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'un des sénateurs voudrait-il proposer que les observations du comité soient annexées au rapport sur le projet de loi C-8?

**Le sénateur Tkachuk:** J'en fais la proposition.

**Le président:** Vous devrez me fournir le texte de la cinquième observation. Voici donc les quatre premières observations du comité:

1. Lorsqu'un projet de loi sera déposé pour constituer un organe chargé de régler les plaintes des consommateurs, et selon les recommandations du forum mixte, le comité sénatorial des banques estime qu'en plus des amendes prévues en cas de non-conformité avec les lois pertinentes, le gouvernement devrait envisager d'infliger d'autres sanctions aux institutions financières et à leur personnel.

2. Par le passé, le comité a recommandé que la part maximale que peut détenir un seul particulier ou entité dans une grande banque passe à 20 p. 100. Cette recommandation visait à accroître la possibilité d'acquisitions, d'alliances stratégiques et de coentreprises, entre des institutions à la fois étrangères et

which could enhance the competitiveness of both the institution and the financial services sector as a whole. Bill C-8 does not reflect this rationale. The committee, therefore, believes that the minister should institute a policy restricting all such holdings to those that have the potential to enhance the competitiveness of the bank.

3. The committee believes that the minister has struck a balance for the immediate future regarding the Canadian Payments Association and the potential to designate payments systems in the future. The committee, however, believes that the next review of the financial services sector should contain the designation of additional payments systems with the intent of increasing competition in the business of electronic payments.

4. Following the testimony of the Credit Union Central and CS Co-op, the banking committee remains convinced that the consultation process, with a view to establishing a national co-operative bank, should continue. To this end, the banking committee would like a letter of commitment from the minister that a timetable for this process will be established as soon as possible.

Senator Tkachuk will provide the wording for the fifth observation.

**Senator Tkachuk:** The intent of our observation is that draft regulations be tabled before our committee before they are gazetted, so that we are able hold hearings on them. That was not made clear by the minister today.

**The Chairman:** That will be observation number 5 of the committee.

**The Chairman:** Will you repeat that, please?

**Senator Tkachuk:** The draft regulations will be tabled before our committee, before they are gazetted.

**The Chairman:** Do you wish to read your two minority observations, Senator Tkachuk?

**Senator Tkachuk:** For the record, yes. They are as follows:

1. That the Minister exercise power to revoke the widely-held requirement for large insurance companies under section 407 of the Insurance Company Act. The ministry reconsider policy of “big banks not buying big converted mutual insurance companies” because a policy such as this is unfair and anti-business. This should ensure that there is a level playing field between large converted mutuals and other large insurance companies.

2. Regarding the merger review process, in order to remove the politics from the process, the minister’s discretion should be removed from the merger process, allowing the process in the guidelines, as set out, to take place, with proper analysis completed by the different responsible bodies. The minority believes that if the committee was able to remove the ministerial discretion from

canadiennes, afin de rehausser la compétitivité non seulement des institutions concernées, mais du secteur des services financiers dans son ensemble. Le projet de loi C-8 ne traduit aucunement un tel raisonnement. Le comité est donc d’avis que le ministre devrait élaborer une politique en vue de limiter ces avoirs à ceux qui ont le potentiel de rehausser la compétitivité de la banque.

3. Le comité est d’avis que le ministre a établi un équilibre qui convient pour l’avenir immédiat en ce qui concerne l’Association canadienne des paiements et la possibilité de désigner des systèmes de paiements à l’avenir. Toutefois, le comité estime que la prochaine étude du secteur des services financiers devrait englober la désignation de systèmes de paiements additionnels en vue de rehausser la concurrence dans le secteur des paiements électroniques.

4. Ayant reçu les témoignages de la Centrale de caisses de crédit et de la Coopérative de crédit du service civil, le comité des banques est convaincu que le processus de consultations, en vue de créer une banque coopérative nationale, devrait se poursuivre. À cette fin, le comité des banques invite le ministre à lui transmettre une lettre précisant son engagement à fixer un calendrier précis pour ce processus dans les plus brefs délais.

Le sénateur Tkachuk va vous lire la cinquième observation.

**Le sénateur Tkachuk:** L’objet de cette observation est de nous assurer que l’avant-projet de règlement sera déposé devant le comité avant d’être publié dans *La Gazette*, pour que nous puissions tenir des audiences à ce sujet. Le ministre ne nous a pas indiqué clairement aujourd’hui que ce serait possible.

**Le président:** Ce sera l’observation 5 du comité.

**Le président:** Pourriez-vous relire cette observation?

**Le sénateur Tkachuk:** Que l’avant-projet de règlement soit déposé devant le comité avant d’être publié dans *La Gazette*.

**Le président:** Sénateur Tkachuk, voulez-vous lire vos deux observations dissidentes?

**Le sénateur Tkachuk:** Oui, pour que ce soit inscrit au compte rendu. Voilà donc les deux observations en question:

1. Que le ministre exerce ses pouvoirs pour révoquer l’exigence de la participation multiple visant les grandes compagnies d’assurances aux termes de l’article 407 de la Loi sur les sociétés d’assurances, et que le ministère réexamine la politique interdisant aux grandes banques d’acquérir de grandes compagnies d’assurances mutuelles converties, car une telle politique est injuste et contraire aux intérêts des entreprises. Ceci devrait garantir que les grandes sociétés mutuelles converties et d’autres grandes compagnies d’assurances seront sur un pied d’égalité.

2. S’agissant du processus d’examen des fusions, afin de dépolitiser ce dernier, le ministre ne devrait jouir d’aucun pouvoir discrétionnaire, de sorte que le processus défini dans les lignes directrices puisse se dérouler normalement en tenant compte des analyses préparées par les divers organes responsables. Les sénateurs dissidents sont d’avis que si le comité pouvait faire éliminer du processus l’exercice du

the process, to be purely a review body, the merger should not be laid before either House of Parliament.

**The Chairman:** Thank you. Are there additional comments?

Honourable senators, we need a motion that the committee authorize the staff to make minor typographical and grammatical corrections, as required.

**Senator Oliver:** I so move.

**The Chairman:** All in favour?

**Hon. Senators:** Agreed.

The committee adjourned.

pouvoir discrétionnaire ministériel, de sorte que les projets de fusion soient examinés par un organe constitué à cette fin, il conviendrait de ne soumettre ces projets de fusion à l'examen d'aucune des deux Chambres du Parlement.

**Le président:** Merci. Y a-t-il d'autres remarques ou observations?

Honorables sénateurs, nous avons besoin d'une motion pour que le comité autorise le personnel à apporter au texte les corrections typographiques et grammaticales qui peuvent être nécessaires.

**Le sénateur Oliver:** J'en fait la proposition.

**Le président:** Êtes-vous tous d'accord?

**Des voix:** D'accord.

La séance est levée.

---







*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada —  
Publishing  
45 Sacré-Coeur Boulevard,  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —  
Edition  
45 Boulevard Sacré-Coeur,  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

#### APPEARING—COMPARAÎT

The Honourable Jim Peterson, P.C., M.P., Secretary of State  
(International Financial Institutions)

L'honorable Jim Peterson, c.p., député, Secrétaire d'État  
(Institutions financières internationales)

#### WITNESSES—TÉMOINS

*From the Department of Finance:*

Frank Swedlove, General Director, Financial Sector Policy Branch;  
Gerry Salembier, Director, Financial Institutions Division, Financial Sector Policy Branch;  
Rhoda Attwood, General Counsel, Legal Services.

*Du ministère des Finances :*

Frank Swedlove, directeur, Direction de la politique du secteur financier;  
Gerry Salembier, directeur, Division des institutions financières, Direction de la politique du secteur financier;  
Rhoda Attwood, avocate générale, Services juridiques généraux.

*From the Office of the Superintendent of Financial Institutions:*

Normand Bergevin, Director, Legislation and Regulations;  
Alain Prévost, General Counsel.

*Du Bureau du surintendant des institutions financières:*

Normand Bergevin, directeur, Législation et réglementation;  
Alain Prévost, avocat général.